



ÉDITION DE L'EST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

100 à 177

SOMMAIRE

	Page
Partie I Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 25
Partie II Corrections aux cartes	26 à 43
Partie III Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	Néant
Partie IV Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	45 à 55
Partie V Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	57 à 73

Direction générale des Services à la
navigation maritime
Aides Maritimes

PAPIER RECYCLÉ

Internet:

<http://www.notmar.com>

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve Maritimes

Centre SCTM - St.John's Centre Régional des Opérations des Maritimes
Téléphone: (709) 772-2083 Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Facs: (709) 772-6285 Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique Laurentienne

Centre SCTM - Sarnia Centre SCTM - Québec
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237 Téléphone: (418) 648-5410
Téléphone: (519) 337-6360 Facs: (418) 648-7244
Facs: (519) 337-2498 Courrier électronique: XLAUSCTM@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veuillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des Avis aux navigateurs.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les Avis aux navigateurs, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions régionales des Avis aux navigateurs. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des Avis aux navigateurs. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'Avis N° 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des Avis aux navigateurs.

NOTA: This publication is also available in English.

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale

Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1					
Nom de la station	Numéros d'identité des stations de référence	Identité de la station DGPS	Pos. géogr. Latitude Longitude	Fréquence [khz]	Bits/sec.
Alert Bay C.-B.	300,301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt C.-B.	302,303	908	48 55 N 125 33 W	315	200
Richmond C.-B.	304,305	907	49 11 N 123 07 W	320	200
Sandspit C.-B.	306,307	906	53 14 N 131 49 W	300	200
Cardinal ON	308,309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
Warton ON	310,311	918	44 45 N 81 07 W	286	200
St. Jean Richelieu QUÉ	312,313	929	45 19 N 73 19 W	296	200
Lauzon QUÉ	316,317	927	46 49 N 71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup QUÉ	318,319	926	47 46 N 69 36 W	300	200
Moisie QUÉ	320,321	925	50 12 N 66 07 W	313	200
Partridge Island	326,327	939	45 14 N	295	200

N.-B.			66 03 W		
Pt. Escuminac N.-B.	332,333	936	47 04 N 64 48 W	319	200
Western Head N.-É.	334,335	935	43 59 N 64 39 W	312	200
Fox Island N.-É.	336,337	934	45 20 N 61 05 W	307	200
Cape Race T.-N.	338,339	940	46 46 N 53 11 W	315	200
Cape Ray T.-N.	340,341	942	47 38 N 59 14 W	290	200
Cape Norman T.-N.	342,343	944	51 30 N 55 49 W	310	200

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998. Le rendement sera soumis, à un programme de validation rigoureux tout au long de 1998. Les stations seront ensuite déclarées en état de service entièrement opérationnel (SEO). Nous rappelons aux navigateurs d'utiliser le service DGPS avec prudence tant que son état SEO n'aura pas été annoncé officiellement.

La Garde côtière canadienne a reçu dernièrement des rapports concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement le signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

À l'exception de ce problème, aucune difficulté importante n'a été rencontrée à ce jour depuis la mise en oeuvre du DGPS. Nous ne prévoyons pas en rencontrer plus à l'avenir.

Rapport de divergence pour le DGPS

La Garde côtière met actuellement en oeuvre les systèmes de positionnement global différentiel au Canada. À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998.

Après une période de validation de service, le réseau DGPS sera déclaré comme assurant un service entièrement opérationnel (SEO). On prévoit que cette annonce sera faite en mars 1999. Le service entièrement opérationnel DGPS prévoit respecter les normes des niveaux de service annoncés et toutes les garanties de service seront assurées par le SEO.

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante : Directeur des Aides maritimes, Pêches et Océans Canada, 200 rue Kent, No de poste 5130, Ottawa (Ontario), K1A 0E6.

Changement de date du GPS en août 1999

Le système de positionnement global (GPS) comptabilise le temps en utilisant un chiffre pour chaque semaine de service et totalise les secondes à l'intérieur de chaque semaine numérique. Il comptabilise les semaines à partir de minuit (0000) la nuit du 5 janvier 1980 ou le matin du 6 janvier 1980 (UTC), et il incrémente son compte de 1 par semaine depuis lors. La semaine aussi bien que les secondes sont diffusées dans le cadre du message GPS fourni par les satellites, et elles sont utilisées par les récepteurs dans leurs calculs. Le champ de message indiquant le numéro de semaine du GPS est limité à 1024, ce qui signifie que, à la fin de la semaine 1023, le champ du numéro de la semaine passe de 1023 à 0. Cela se produira à minuit dans la nuit du 21-22 août 1999. Le 22 août 1999, bon nombre de récepteurs GPS indiqueront le 6 janvier 1980, à moins d'avoir été réparés.

Il reviendra à l'utilisateur de tenir compte de ce changement, car les satellites ne feront que diffuser le nouveau numéro de semaine. L'incidence sur votre appareil GPS dépendra de la marque et du modèle de récepteur que vous possédez. Il est possible que certains récepteurs affichent simplement de l'information de date inexacte, mais que d'autres calculent aussi de l'information de navigation incorrecte ou cessent de donner de l'information de position. S'il n'a pas été tenu compte du changement de date au moment de la conception et de la fabrication de votre récepteur GPS, des problèmes pourraient se poser. Certains appareils exigeront une mise à niveau du logiciel. Les navigateurs sont invités à s'informer auprès de leur fournisseur afin de connaître le comportement de leur récepteur lors du changement de date du GPS.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçus par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS? Yes/ Oui _____ No /

Non _____

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS Make / Fabricant: _____ Model: _____
DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS Make / Fabricant: _____ Model: _____
Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____
DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____
If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:
ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____
Radar image interfaced / Image radar intégré? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____
Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.
- 2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes
200 rue Kent, 5ième étage
No de poste 5130
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Canada

Legend/
Légende

Position	:	Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
		La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
KTS	:	Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
N.M.	:	Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
Freq. kHz	:	Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
SS	:	Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
SNR	:	Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
DOP (dilution of precision):	:	Measure of the geometrical «strength» of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la «force» géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
SVCEI / ECDIS	:	Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime
de la Garde côtière canadienne

La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.

En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.

Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétro réfléchissant.

Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et amateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Ministère des Pêches et Océans
Garde côtière canadienne
C.P. 5667, St. John's, T.-N.
A1C 5X1

RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1^{er} avril 1997.

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de bouées lumineuses et bouées non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs et/ou des eaux insuffisamment cartographiées.
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés afin d'être conformes aux normes nationales.
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux principaux à des feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant régional Aides à la navigation
C.P. 1000, Dartmouth, N-É.
B2Y 3Z8
Téléphone: (902) 426-3151

RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Durant la période entre les années 1997-2000, ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service selon les standards nationaux, ainsi que la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basée sur la disponibilité des technologies GPS, DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies compléteront le système d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

Voici une mise à jour des mesures appliquées en 1997/98 et des hypothèses de réduction de service envisagées d'ici l'an 2000:

IDENTITÉ DES MESURES	1997/1998 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1998/1999 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1999/2000 Suite à l'ajustement des NDS et/ou disponibilité technologies DGPS/ECDIS
1) Introduction du DGPS (5 stations)	5	nil	nil
2 a) Réduction de service sur 25% (79 bouées lumineuses enlevées et 75 converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	79 bouées enlevées et 56 bouées converties	19 bouées à convertir (non lumineuses)	nil
2 b) Réduction de service sur 5% (29 bouées lumineuses converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	nil	29	29
3) Mise hors service ou privatisation de 12 feux de référence majeurs (chenaux commerciaux et/ou de pêche).	8 et un site ne sera plus abandonné	3	nil
4) Privatisation ou abandon de 272 aides à la navigation à usagers uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.	187	85	nil
5) Réduction de 33% (50) des feux de référence ou signal de brume dans les chenaux commerciaux et/ou de pêche.	6 (deux aides fixes et quatre signaux de brume)	25	19
6) Abandon de 20 aides fixes ou signaux de brume dans les chenaux de plaisance.	5 (dont deux signaux de brume)	nil	15

Au cours du prochain mois, de plus amples renseignements concernant ces modifications seront fournis par voie d'Avis à la navigation et d'Avis aux navigateurs. Un délai sera accordé aux utilisateurs afin de leur permettre d'émettre des commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout Avis ultérieur peuvent le faire par écrit au :

Surintendant Aides à la navigation,
101 boulevard Champlain, Québec (QUÉ), G1K 7Y7

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives à la modernisation des aides maritimes se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les marins sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les marins et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes

Région du Centre et de l'Arctique

201 Front Street North, suite 703

Sarnia (Ontario) N7T 8B1

N^{os} de téléphone :

(519) 383-1859

(519) 383-1861

N^o de télécopieur :

(519) 383-1989

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ MODIFIER _____ RETIRER _____ QUANTITÉ _____

ANCIENNE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....APP.....

VILLE CODE POSTAL.....

PROVINCE.....PAYS.....

NOUVELLE ADRESSE

NOM.....

ADRESSE.....APP.....

VILLE.....CODE POSTAL.....

PROVINCE.....PAYS.....

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

NATIONALE

CANADA - Eaux côtières du Canada - Le SMDSM et les navires canadiens.....	154	19,20
- Liste des cartes touchées par les Avis (T) et (P) en vigueur le 25 Décembre 1998.....	126	4-7
- Publications de Transport Canada- Bulletins sur la sécurité des navires - 1998.....	173	20,21
- Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.....	129(T)	18,19
- Sommaire des Avis Temporaires et Préliminaires en vigueur le 25 Décembre 1998.....	125	7-17
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.....	174	1
- Cartes électroniques de navigation.....	175	1-3
- Guide pour petite embarcation.....	121	19
- La politique concernant le NTX.....	176	22

TERRE-NEUVE

CÔTE DU LABRADOR - APPROCHES DE CARTWRIGHT - ABORDS DE HUNTINGDON ISLAND - Feu.....	141	28
- À L'EST DE HUNTINGDON ISLAND - Feux d'alignement.....	143	28
- BYRON BAY - Feux.....	100	29,30
- RED BAY - Bouée.....	109	27
TERRE-NEUVE - LABRADOR - BLACK BEAR BAY - Bouées.....	159	27
- OLD KING ROCK - Bouée.....	169	27
- TUNUNGAYUALOK ISLAND À SENIARTLIT ISLANDS - Bouées et feux.....	124	31
- PLACENTIA BAY - ST. LAWRENCE HARBOUR - Épave.....	111	26
- SANDWICH BAY - CARTWRIGHT HARBOUR - Feu.....	144	29
- HUNTINGDON FLATS - LEADING MARK ISLAND - Feu.....	145	29
TERRE-NEUVE, CÔTE EST - BONAVISTA BAY – Bouées.....	147	17,18
NOTRE DAME BAY - PILLEY'S TICKLE - Bouée.....	171	26
TERRE-NEUVE, CÔTE NORD-OUEST - ST. BARBE BAY - Bouées et feu.....	142	27,28
TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - HERMITAGE BAY ET ROTI BAY - Bouées.....	131	27
- ISLE AUX MORTS - Bouée.....	120	30
- THE BURGEO ISLANDS - BAY DE LOUP POINT - Feux.....	115	29
TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - BRANCH COVE ET GREAT PARADISE - Bouée.....	170	26

MARITIMES

BAIE DE FUNDY – CAMPOBELLO ISLAND – HALFTIDE LEDGE – Réflecteur radar supprimé temporairement.....	137(T)	35
- LETETE PASSAGE ET BLISS ISLAND – Bouées.....	112	34,35
- RIVIÈRE SAINT-JEAN – ABORDS DE GRIMROSS ISLAND – Bouées mouillées temporairement.....	113(T)	33,34
- Modification à la carte.....	127	35
- KINGS LANDING – COURSER COVE – Bouée.....	118	35
ÎLE DU CAP-BRETON - Changements aux aides.....	117	31
NOUVEAU-BRUNSWICK - GRAND MANAN – Aides à être supprimées.....	146(P)	18
- SAINT JOHN RIVER - GRIMROSS ISLAND – Bouées mouillées temporairement.....	113(T)	33,34
NOUVELLE-ÉCOSSE - LIVERPOOL HARBOUR - Annexe graphique.....	139	33
NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - AU NORD-OUEST DE MISAIN BANK - Épave.....	168	30

Index	No. d'avis	Page
- PORT D'HALIFAX - PASSAGE EASTERN – Bouée déplacée temporairement.....	132(T)	32,33
MARITIMES - Suite		
VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - BALSAM LAKE ET STURGEON LAKE - Bouées.....	166	41,42
GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT		
GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - L'ANSE-À-BEAUFILS - Profondeurs moindres.....	140	33
- CÔTE-NORD - SUD DES ROCHERS AU CORMORAN - Bouée.....	136	30,31
- ESQUIMAN CHANNEL - Épave.....	110	30
- ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - ST. PETER'S BAY - Feux d'alignement supprimés temporairement.....	138(T)	32
- ÎLES DE LA MADELEINE - Bouée.....	123	31,32
- ÎLES DE LA MADELEINE - CAP-AUX-MEULES - Profondeurs moindres.....	128	32
FLEUVE SAINT-LAURENT - CAP-CHAT - Annexe graphique.....	150	34
- DONNACONA - Modifications à la carte.....	155(P)	38
- ÎLE D'ORLÉANS - SAINT-FRANÇOIS - Profondeurs moindres.....	130(P)	37
- ÎLE-AUX-GRUES - Profondeur moindre.....	116(P)	36
- LAC SAINT-FRANÇOIS - Balise de jour.....	163	40
- LAC SAINT-PIERRE - LA LONGUE POINTE - Feux.....	151(P)	38
- LES MÉCHINS - Feu.....	122	36
- LÉVIS - CHANTIER MIL DAVIE - Profondeurs moindres.....	114(P)	37
- MONTMAGNY.....	158	21
- PORT DE SOREL - Feu.....	152	39
- PORT DE SOREL - Feu.....	164(P)	39
- SAINT-LAMBERT - Hauteur libre.....	135	39
- SAINTE-PÉTRONILLE - Obstruction.....	119(P)	37
FLEUVE SAINT-LAURENT, CHENAL NORD - Château d'eau.....	160	41
ÉTATS-UNIS, CÔTE EST - CAPE COD BAY - Feu remplacé temporairement.....	172(T)	36
CENTRALE		
GRONLAND, CÔTE OUEST - JULIANEHAAB BUGT - Balises répondeuses radars établies temporairement.....	153(T)	26
LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - WAUBUNO CHANNEL - Profondeurs.....	106	42
- NORTH CHANNEL - THESSALON HARBOUR - Résultat d'un levé.....	107	43
- NORTH END - Sondage.....	103	42
LAC ONTARIO - HALMILTON HARBOUR - Bouée.....	161	42
LAC WINNIPEG - ENTRÉE DE RED RIVER (MAIN CHANNEL) - Bouée.....	101	43
LAKE OF THE WOODS - DEVILS GAP - Feu et bouées.....	104	43
MANITOBA - LAC WINNIPEG - BIG MOSSY POINT - Feu.....	102	43
ONTARIO - LAC MUSKOKA, LAC ROSSEAU ET LAC JOSEPH - Aides à la navigation à être modifiées.....	177(P)	22-25
CENTRALE - Suite		
QUÉBEC - LAC CHAMPLAIN - BAIE MISSISQUOI - Bouées.....	156	22

- RIVIÈRE DES OUATOUAIS - LAC DES DEUX MONTAGNES - POINTE-CALUMET - Haut-fond.	157(T)	39
VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - CANAL DE BEAUHARNOIS - Bouée.....	108	40
- MARINA BAY - Feu.....	165	40,41
- PRESCOTT/OGDENBURG - Profondeurs.....	105	41
- WOODLANDS ISLANDS À WILEY DONDERO CANAL - Bouées et câble aérien.....	167	40

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis	Page
1230	122 150	36 34	LC4021	110	30	4669	109	27
			LC4025	136	30,31	4702	169	27
1312	151(P)	38	LC4045	168	30	4703	159	27
1315	155(P)	38	41141	37(T)	35	4744	159	27
1316	114(P)	37	4124	112	34,35	4745	159	27
1317	116(P) 119(P) 130(P)	36 37 37	4142	113(T)	33,34	LC4842	170	26
1338	164(P)	39	4145	118 127	35 35	4921	140	33
1350	152	39	4203 (Int.4632)	132(T)	32,33	LC4951	123	31,32
1409	135	39	4277	117	31	4956	128	32
1411	108	40	4278	117	31	LC5001 (Int.405)	153(T)	26
1413	163	40	4331	112	34,35	5043	100	29,30
1414	167	40	4379	139	33	5049	124	31
1434	165	40,41	4402	174	1	5134	141 143 145	28 28 29
1435	105	41	4425	138(T)	32	5135	100	29,30
1510	157(T)	39	LC4451	123	31,32	5138	141 143 144 145	28 28 29 29
2018	160	41	4515	174	1	6201	104	43
2025	166	41,42	4591	171	26	6212	104	43
2026	166	41,42	4593	171	26	6218	104	43
LC2064	160	41	LC4622	170	26	6241	102	43
2067	161	42	LC4624	111	26	6242	101	43
2202	106	42	4634	115	29	7010	153(T)	26
2251	107	43	4637	115	29	LC7011	153(T)	26
2297	103	42	4640	120	30			
2298	103	42	4641	174	1			
LC4003	172(T)	36	4644	131	27			
LC4011	112	34,35	4667	142	27,28			
LC4013	168	30						

***174 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.**

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
<u>1. Nouvelles éditions.</u>					
	<u>Northumberland Strait/Détroit de Northumberland</u>				
4402	Wallace Harbour		1:24 000	Déc. 25/98	1 \$20.00
	Newfoundland/Terre Neuve				
4515	Hare Bay		1:45 000	Nov. 20/98	1 20.00
4641	Port aux Basques and Approaches		1:75 00	Déc. 25/98	1 20.00
	NOTA: Cette carte est touchée par l'Avis 594(T)/94.				

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-008)

***175 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes électroniques de navigation.**

- Nota:
- (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical Data International Inc.
B.P. 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636
 - (2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

CARTE	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
<u>1. Nouvelle carte.</u>					
	<u>Newfoundland/Terre-Neuve</u>				
76411	Maiden Arm, Spring Inlets and Approaches		-----	Sept. 18/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 4519				

2. Nouvelles Éditions.

	Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint-Laurent				
79004	Havre Saint-Pierre et les Approches/and Approaches		-----	Nov. 27/98	Voir Nota (2)

	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 4429			
79005	Havre Saint-Pierre	-----	Nov. 27/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 4429			
	Lake Huron/Lac Huron			
73082	Goderich to/à Chantry Island	-----	Juin 12/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 2291			
	Nova Scotia/Nouvelle-Écosse			
76083	Taylor's Head to/à Shut-in Island	-----	Sept. 18/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 4236			
76138	Pointe Amour à/to Cape Whittle et/and Cape St. George	-----	Nov. 27/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 4021			
76232	Port au Port Peninsula – South Coast/Côte Sud – Lower Cove	-----	Nov. 27/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 4021			
	<u>Prince Edward Island/Île-du-Prince-Édouard</u>			
76179	Hillsborough Bay	-----	Oct. 30/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 4466			
	St. Lawrence River/Fleuve Saint-Laurent			
79006	Baie des Sept-Îles	-----	Oct. 9/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 1220			
79017	Donnacona à/to Batiscan	-----	Déc. 04/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 1314			

79018	Batiscan	-----	Nov. 27/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 1314			
79019	Portneuf	-----	Nov. 27/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 1314			
79020	Quebec à/to Donnacona	-----	Nov. 27/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 1315			
79029	Cap de la Tête au Chien à/to Cap aux Oies	-----	Nov. 27/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 1234			
79030	Port de Gros-Cacouna	-----	Nov. 27/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 1234			
79031	Pointe de la Rivière du Loup	-----	Nov. 27/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 1234			
79032	Pointe-au-Pic	-----	Déc. 04/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 1234			
79034	Cap-à-l'Aigle	-----	Déc. 04/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 1234			
79047	Port-Cartier	-----	Déc. 04/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 1226			
79069	Baie de Port-Daniel	-----	Sept. 18/98	Voir Nota (2)
	NOTA: Cette carte électronique de navigation est tirée à partir de la carte marine 4921			

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-022)

***126 LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS (T) ET (P) EN VIGUEUR LE 25 DÉCEMBRE 1998**

(Révisée et promulguée quatre fois par année)

(Référence: Avis 1925/98 annulé)

CARTE	AVIS (T) OU (P)
1203	133(T)/93
L/C 1221	2321(P)/98
1230	1150(P)/98
1233	703(P)/98
L/C 1235	129(P)/97
L/C 1236	719(P)/98, 2330(T)/98
1310	142(T)/98, 2305(P)/98, 2308(P)/98, 2309(P)/98
1312	1140(P)/98
1313	65(T)/95
1314	170(T)/92
1316	430(T)/97, 1122(T)/98
1317	240(P)/94
1338	75(T)/92, 1137(P)/98, 1140(P)/98, 2111(P)/98
1339	68(P)/91, 75(T)/92, 1137(P)/98, 1151(P)/98, 2111(P)/98, 2134(P)/98
1351	196(T)/87, 636(P)/93, 433(T)/96, 510(P)/98
1409	106(P)/97, 120(P)/97, 299(P)/97
1509	1746(T)/98, 2128(T)/98
1510	214(P)/92, 563(P)/92, 407(T)/97, 2125(P)/98
1514	2154(P)/98
1553	531(P)/97
2021	747(P)/96, 1125(P)/98
2022	651(T)/91
2023	525(T)/92
2028	826(T)/85
L/C 2058	476(T)/94
2067	603(T)/96
2069	650(P)/95, 747(P)/96, 1125(P)/98
L/C 2077	90(T)/90, 476(T)/94, 683(P)/95, 739(P)/95, 603(T)/96, 506(T)/98
2085	683(P)/95, 739(P)/95, 506(T)/98
2086	90(T)/90, 683(P)/95, 739(P)/95, 603(T)/96, 506(T)/98
L/C 2100	812(T)/92, 367(P)/97
L/C 2110	121(P)/94
L/C 2121	244(T)/95
L/C 2122	812(T)/92, 367(P)/97
L/C 2123	812(T)/92, 162(P)/94, 507(P)/96, 505(P)/98
2181	725(T)/91, 121(P)/94, 244(T)/95
L/C 2200	176(P)/94, 178(P)/94, 180(P)/94
L/C 2201	115(P)/94, 182(P)/94
2202	367(T)/88, 811(P)/91, 123(P)/92, 172(P)/93, 54(P)/94, 332(P)/97, 403(P)/97
2204	115(P)/94
2205	115(P)/94
2215	1724(P)/98

2222	367(T)/88
L/C 2228	965(T)/91, 176(P)/94, 177(P)/94, 178(P)/94
2235	180(P)/94, 182(P)/94
2239	367(T)/88, 333(P)/97, 336(P)/97, 403(P)/97, 533(P)/97, 1723(P)/98
L/C 2245	115(P)/94
2250	361(P)/97
2251	703(T)/92, 368(P)/97, 369(T)/97
2257	380(P)/91
2259	53(P)/94
2260	965(T)/91, 176(P)/94
2261	176(P)/94, 177(P)/94, 178(P)/94
2268	380(P)/91, 53(P)/94
2273	180(P)/94
2282	182(P)/94, 1148(T)/98
2289	334(P)/97, 335(P)/97, 533(P)/97
2291	769(T)/91, 177(P)/94, 178(P)/94
2292	179(P)/94, 736(P)/95
2297	368(P)/97, 369(T)/97
2298	180(P)/94
2299	380(P)/91, 53(P)/94
2303	450(P)/97
2304	51(P)/94, 450(P)/97
2305	450(P)/97
2312	439(P)/97, 450(P)/97
4000	529(P)/95
L/C 4001(INT 404)	707(T)/93, 163(T)/94, 678(T)/94, 529(P)/95
LC 4003	529(P)/95
LC 4006	529(P)/95
L/C 4010	70(P)/93, 350(P)/94, 420(P)/95
LC 4013	529(P)/95, 351(P)/96
L/C 4015	192(T)/95
L/C 4016	356(P)/90, 619(T)/93, 105(T)/94, 108(T)/94, 359(T)/94, 444(P)/96
L/C 4017	75(T)/94, 76(T)/94, 359(T)/94, 678(T)/94, 384(T)/95
L/C 4020	299(P)/94
L/C 4022	583(P)/94, 192(T)/95
LC 4023	351(P)/96
LC 4045	529(P)/95
L/C 4047	105(T)/94, 108(T)/94
L/C 4049	105(T)/94, 359(T)/94
LC 4098	529(P)/95
LC 4099	529(P)/95
4117	1507(T)/98
L/C 4118	474(P)/92, 217(P)/96
4124	73(P)/94, 507(T)/95
4140	748(T)/96
4142	815(P)/93
4201(INT 4634)	820(T)/94
4210	734(P)/95
4211	346(T)/95
L/C 4227	805(P)/92
LC 4230	734(P)/95
L/C 4234	805(P)/92
L/C 4235	805(P)/92, 461(T)/94, 717(T)/94
4245	373(T)/94, 534(T)/95
4277	1149(P)/98
4278	648(P)/97, 1149(P)/98
4331	73(P)/94, 181(T)/95, 507(T)/95, 690(T)/95
4332	181(T)/95, 690(T)/95
LC 4340	459(P)/94

4342	459(P)/94
4379	533(P)/96
4381	141(T)/96
4394	237(T)/96
LC 4404	351(P)/96
LC 4405	351(P)/96
4426	103(T)/94
4437	526(P)/95
4448	649(P)/93
4456	769(P)/90, 433(T)/92
4460	845(P)/93
L/C 4462	649(P)/93
L/C 4464	583(P)/94
4469	793(P)/93
4483	612(T)/94, 351(P)/96
L/C 4485	690(T)/96
L/C 4486	798(P)/94, 306(P)/96, 690(T)/96
4491	65(T)/96
L/C 4520	47(T)/94, 76(T)/94
4546	613(P)/94
4587	193(T)/87
L/C 4622	356(P)/90, 291(P)/97
L/C 4624	323(P)/88, 356(P)/90
4635	463(P)/94, 594(T)/94, 192(T)/95, 239(P)/97
4637	737(P)/93, 120(P)/96
4641	594(T)/94
4644	154(P)/96, 765(T)/98
L/C 4700	163(T)/94
4702	345(P)/96, 687(P)/96
4703	163(T)/94, 687(P)/96
4728	292(T)/88
L/C 4730	804(P)/93, 163(T)/94
4732	163(T)/94
L/C 4817	568(T)/90, 105(T)/94, 522(P)/94
4830	619(T)/93
L/C 4831	444(P)/96
L/C 4832	413(T)/88, 619(T)/93, 444(P)/96
LC 4841	291(P)/97
4843	568(T)/90
L/C 4844	104(T)/94, 105(T)/94, 522(P)/94
L/C 4846	359(T)/94
L/C 4847	782(T)/92, 535(P)/98
4848	782(T)/92
4849	103(T)/92
L/C 4850	423(P)/94
L/C 4851	191(T)/91, 64(T)/95, 384(T)/95
4912	358(T)/93, 855(P)/96
4921	582(P)/94, 434(T)/96
4954	195(T)/93, 115(P)/98, 116(P)/98
4957	818(T)/94
5001(INT 405)	761(T)/94
5031	591(T)/93, 703(T)/94
5048	804(P)/93
5049	680(P)/95
5133	163(T)/94
6201	355(P)/92
6212	355(P)/92
6218	355(P)/92, 667(P)/92
6242	610(T)/90

6311	738(P)/96, 751(P)/96
7083	847(P)/89, 1510(P)/98, 1727(P)/98
7371	634(P)/96
7733	1510(P)/98
7740	847(P)/89
7760	1510(P)/98, 1727(P)/98
LC 8007	529(P)/95
L/C 8010	707(T)/93
L/C 8011	105(T)/94
L/C 8014	76(T)/94, 359(T)/94
L/C 8015	47(T)/94, 75(T)/94, 76(T)/94, 678(T)/94
L/C 8047	804(P)/93
L/C 8048	163(T)/94
L/C 8049	76(T)/94

(AMA8035-10-1)

(GCC-H99-001)

*** 125 SOMMAIRE DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES EN VIGUEUR LE 25 DÉCEMBRE 1998**

(Révisé et promulgué quatre fois par année)
(Référence: Avis 1924/98 annulé)

AVIS	CARTE	LIEU GÉOGRAPHIQUE ET OBJET DE L'AVIS
		(1) DIVERS
342(P)/97	----	Canada - Réseaux Loran-C sur les cartes marines.
1922(T)/98	----	Canada - Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.
		(2) ARCTIQUE CANADIEN ET LA CÔTE OUEST DU GROËNLAND
847(P)/89	7740,7083	Territoires du Nord-Ouest - Larsen Sound - Péninsule Boothia - Résultats d'un levé.
634(P)/96	7371	Territoires du Nord-Ouest - Ellesmere Island - Alexandra Fiord - Abords de Skraeling Island - Résultat d'un levé.
666P)/96	----	Arctique Ouest - Grand Lac des Esclaves - Curtis Island - Feu à être supprimé.
738(P)/96	6311	Territoires du Nord-Ouest - Lac Athabasca - Feux d'alignement à être supprimés.
751(P)/96	6311	Territoires du Nord-Ouest - Lac Athabasca - Feux d'alignement à être supprimés.
328(P)/98	----	Territoires du Nord-Ouest - Fort Chipewyan au Fort McMurray - Modifications au système de balisage - 1998.
1510(P)/98	7760, 7733, 7083	Territoires du Nord-Ouest - Simpson Strait - Rae Strait - Profondeurs moindres.

1727(P)/98	7760, 7083	Territoires du Nord-Ouest - Boothia Peninsula - James Ross Strait - Profondeurs moindres.
		(3) BAIE D'HUDSON Y COMPRIS LE CHENAL FOXE, LE DÉTROIT D'HUDSON ET LE LABRADOR
292(T)/88	4728	Côte du Labrador - Lac Melville - Passe de la baie Goose - Abords de la pointe Brûlé - Haut-fond signalé - Mise en garde.
591(T)/93	5031	Côte du Labrador - St. Mary's Harbour - Reconstruction du quai - Mise en garde.
804(P)/93	5048, L/C 8047, L/C 4730	Côte du Labrador - Abords de Cape Harrigan - Îles Nanuktok (Farmyard) - Renseignement concernant la profondeur.
163(T)/94	4703, 5133, 4732, L/C 8048, L/C 4730, L/C 4700, L/C 4001(Int. 404)	Côte du Labrador - À l'Est de l'Île South Wolf - Appareil scientifique submergé mouillé temporairement.
703(T)/94	5031	Côte du Labrador - St. Lewis Sound - Battle Harbour - Profondeur - Quai submergé en ruine.
761(T)/94	5001(Int. 405)	Côte du Labrador - Mer du Labrador - Courantomètre mouillé temporairement.
680(P)/95	5049	Côte du Labrador - Uyagaksuak Island - Résultat d'un levé.
345(P)/96	4702	Côte du Labrador - Martin Bay - Résultat d'un levé.
687(P)/96	4702, 4703	Côte du Labrador - Au Sud de Frenchman Island - Résultat d'un levé.
		(4) BAIE DE FUNDY ET LA CÔTE DE L'ATLANTIQUE AU SUD JUSQU'À 40° N., NOUVELLE-ÉCOSSE ET TERRE-NEUVE
193(T)/87	4587	Terre-Neuve - Baie Placentia - Baie Mortier - Abords de la pointe Spanish Room - Chaînes d'ancre entreposées temporairement - Mise en garde.
413(T)/88	L/C 4832	Terre-Neuve - Baie Fortune - Havre Fortune - Fortune Barasway - Ensablement signalé - Mise en garde.
356(P)/90	L/C 4622, L/C 4624, L/C 4016	Terre-Neuve - Baie Placentia - Au Sud de l'île Jude - Haut-fond signalé.
568(T)/90	4843, L/C 4817	Terre-Neuve - Havre St. Mary's - Graven Beach - Chaland submergé - Mise en garde.
55(T)/91	----	Terre-Neuve - Baie Bonavista - Bassin Newman - Reconstruction du quai - Feu supprimé temporairement.
191(T)/91	L/C 4851	Terre-Neuve - Baie Trinity - Bras Bull - Courantomètre mouillé temporairement - Mise en garde.
103(T)/92	4849	Terre-Neuve - Baie Conception - Harbour Grace - Flèches enlevées temporairement.
474(P)/92	L/C 4118	Nouvelle-Écosse - Baie St. Marys - Port Weymouth - Résultats d'un

		levé.
782(T)/92	4848, L/C 4847	Terre-Neuve - Conception Bay - Long Pond - Renseignement concernant le brise-lames - Mise en garde.
805(P)/92	L/C 4234, L/C 4235, L/C 4227	Nouvelle-Écosse - Ecum Secum - Résultats d'un levé.
70(P)/93	L/C 4010	Baie de Fundy - Minas Channel - Île Haute - Feu déplacé.
619(T)/93	4830, L/C 4832, L/C 4016	Terre-Neuve - Fortune Bay - Île Sagona - Signal de brume supprimé temporairement.
649(P)/93	4448, L/C 4462	Île du Cap-Breton - Port Hood - Port Hood Island - Feu à être supprimé.
707(T)/93	L/C 8010, L/C 4001(Int. 404)	Au large de Terre-Neuve - Courantomètres mouillés temporairement.
737(P)/93 815(P)/93	4637 4142	Terre-Neuve - The Burgeo Islands - Graley Rock - Haut-fond signalé. Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Newcastle Creek - Feux supprimés - Feu nouveau.
47(T)/94	L/C 4520, L/C 8015	Terre-Neuve - Appareil scientifique mouillé temporairement.
73(P)/94	4124, 4331	Baie de Fundy - Deer Island - Lords Cove - Réflecteur radar remplacé.
75(T)/94	L/C 4017, L/C 8015	Abords de Terre-Neuve - Appareil submergé mouillé temporairement.
76(T)/94	L/C 4520, L/C 4017, L/C 8014, L/C 8015, L/C 8049	Au large de Terre-Neuve - Appareils submergés mouillés temporairement.
104(T)/94	L/C 4844	Terre-Neuve - Renews Harbour - Feux d'alignement supprimés temporairement.
105(T)/94	L/C 4844 L/C 4817, L/C 4016, L/C 8011, L/C 4047, L/C 4049	Terre-Neuve - Au large de Cape Race - Appareil submergé mouillé temporairement.
108(T)/94	L/C 4016, L/C 4047	Terre-Neuve - Approches de Placentia Bay - Appareil submergé mouillé temporairement.
276(P)/94	----	Baie de Fundy - Grand Manan - St. Croix River à Maces Bay - Évaluation des aides à la navigation.
350(P)/94	L/C 4010	Baie de Fundy - Abords de Moose Island - Feu nouveau.
359(T)/94	L/C 4846, L/C 4016, L/C 4017, L/C 8014, L/C 4049	Terre-Neuve - Abords de Cape Spear - Appareils scientifiques mouillés temporairement.
373(T)/94	4245	Nouvelle-Écosse - Yarmouth Harbour - Renseignement concernant les profondeurs dans la zone entretenue.
423(P)/94	L/C 4850	Terre-Neuve - Bay de Verde - Renseignement concernant le feu.
459(P)/94	4342, L/C 4340	Baie de Fundy - Grand Manan - Abords de White Head Island - Renseignement concernant la profondeur.

461(T)/94	L/C 4235	Nouvelle-Écosse - East River - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
463(P)/94	4635	Terre-Neuve - Wreck Island - Renseignement concernant le feu.
522(P)/94	L/C 4844, L/C 4817	Terre-Neuve - Trepassey Bay - Portugal Cove - Signal de brume déplacé.
594(T)/94	4641, 4635	Terre-Neuve - Port aux Basques et ses approches - Bouées mouillées temporairement.
613(P)/94	4546	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Random Sound - Northwest Arm - Abords de Bottom Bluff - Résultat d'un levé.
678(T)/94	LC 4017, LC 8015, LC 4001 (INT 404)	Terre-Neuve, Côte Est - Appareil scientifique submergé mouillé temporairement.
717(T)/94	L/C 4235	Nouvelle-Écosse - East River - Sheet Harbour - Épave.
820(T)/94	4201(Int. 4634)	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Port d'Halifax - Bedford Basin - Wrights Point - Résultats d'un levé.
64(T)/95	LC 4851	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Bull Arm - Pontons établis temporairement.
181(T)/95	4332, 4331	Baie de Fundy - Passamaquoddy Bay - St. Andrews - Feu supprimé temporairement.
192(T)/95	4635, LC 4015, LC 4022	Terre-Neuve, Côte Sud - Port aux Basques - Channel Head - Système de positionnement global différentiel établi temporairement.
346(T)/95	4211	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Medway Harbour - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
384(T)/95	LC 4851, LC 4017	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Bull Arm - Bouée mouillée temporairement.
420(P)/95	LC 4010	Nouvelle-Écosse - Scots Bay - Cape Blominden - Réflecteur radar.
507(T)/95	4124, 4331	Baie de Fundy - Back Bay - Cailiff Rocks - Bouée lumineuse déplacée temporairement.
529(P)/95	LC 4098, LC 4099, LC 8007, LC 4013, LC 4045, LC 4003, LC 4001 (INT 404), LC 4006, 4000	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Île de Sable - Radiophare à être supprimé.
534(T)/95	4245	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Ouest - Yarmouth Harbour - Bouées mouillées temporairement.
623(T)/95	- - - -	Terre-Neuve - Détroit de Belle Isle - Pistolet Bay - Système de positionnement global différentiel établi temporairement.
690(T)/95	4332, 4331	Baie de Fundy - Passamaquoddy Bay - St. Andrews - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
734(P)/95	4210, LC 4230	Nouvelle-Écosse - Wood's Harbour - Angels Island - Feu.

120(P)/96	4637	Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest - Burgeo Short Reach - Bouées à être enlevées.
141(T)/96	4381	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Mahone Bay - Île East Ironbound - Feu supprimé temporairement.
154(P)/96	4644	Terre-Neuve, Côte Sud - Bonne Bay - Résultats d'un levé.
217(P)/96	LC 4118	Baie de Fundy - Grand Passage - Peter Island - Signal de brume à être supprimé.
237(T)/96	4394	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - LaHave - Crooked Channel - Bouée à espar déplacée temporairement.
444(P)/96	LC 4831, LC 4832, LC 4016	Terre-Neuve, Côte Sud-Est - Belle Bay - St. Jacques Island - Signal de brume à être supprimé.
533(P)/96	4379	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Liverpool Harbour - Abords de Fort Point - Chenal dragué.
748(T)/96	4140	Baie de Fundy - Minas Basin - Approches de Hantsport - Résultats d'un levé.
115(T)/97	- - - -	Détroit de Northumberland - Route de navigation.
239(P)/97	4635	Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest - Rose Blanche - Bouée à espar.
291(P)/97	LC 4841, LC 4622	Terre-Neuve, Côte Sud - Placentia Bay - Bouée lumineuse à être enlevée.
648(P)/97	4278	Île du Cap-Breton, Côte de l'Atlantique - Great Bras d'Or et St. Patricks Channel - Bouées.
518(P)/98	- - - -	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Ouest - Yarmouth - Bouées à être enlevées.
535(P)/98	LC 4847	Terre-Neuve, Côte Est - Conception Bay - Port de Grave - Brise-lames et feux.
765(T)/98	4644	Terre-Neuve, Côte Sud - Bay d'Espoir et Roti Bay - Courantomètres.
768(P)/98	- - - -	Détroit de Northumberland - Signaux de brume à être supprimés.
769(P)/987	- - - -	Baie de Fundy - Feux et bouée lumineuse à être enlevés.
1105(P)/98	- - - -	Nouveau-Brunswick - Port d'Halifax - Point Pleasant à Bedford Basin - Bouée à être enlevée.
1149(P)/98	4277, 4278	Île du Cap-Breton - St. Anns Bay - Great Bras d'Or - St. Andrews Channel - St. Patricks Channel - Aides.
1161(P)/98	- - - -	Détroit de Northumberland - Havre de Richibucto - Feux à être supprimés.
1507(T)/98	4117	Nouveau-Brunswick, Côte Sud - Port de Saint-Jean - Feu modifié temporairement.
1550(P)/98	- - - -	Nouveau-Brunswick - Saint-Jean - Lac Mactaquac - Bouées à être enlevées.

1551(P)/98	----	Baie de Fundy - Port Greville et Port George - Feux à être supprimés.
2159(P)/98	----	Nouvelle-Écosse - Mira River – Bouées à être enlevées et privatisées.
2167(P)/98	----	Nouvelle-Écosse – Pubnico Harbour – Feux et bouées à être supprimés.
		(5) GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT JUSQU'À MONTRÉAL, Y COMPRIS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, LES CÔTES OUEST DE TERRE-NEUVE ET DE L'ÎLE DU CAP-BRETON
196(T)/87	1351	Québec - Rivière Richelieu - Quai des douanes - Haut-fond signalé.
769(P)/90	4456	Golfe du Saint-Laurent - Abords du Rocher de la Garde - Renseignement concernant la profondeur.
68(P)/91	1339	Port de Montréal - Renseignements concernant les hauts-fonds.
75(T)/92	1338, 1339	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Contrecoeur - Renseignements concernant des hauts-fonds.
170(T)/92	1314	Fleuve Saint-Laurent - Port de Québec au Port de Trois-Rivières - Deschailions-sur-Saint-Laurent - Quai endommagé - Amarrage interdit - Mise en garde.
347(T)/92	----	Terre-Neuve - Entrée du Chenal Stephenville et du bassin d'évitage - Renseignement concernant l'ensablement.
433(T)/92	4456	Golfe du Saint-Laurent - Îles Mingan - Havre Saint-Charles - Renseignement concernant un banc de sable signalé.
133(T)/93	1203	Fleuve Saint-Laurent - Rivière Saguenay - Anse Saint-Jean - Feu supprimé temporairement - Quai endommagé - Mise en garde.
195(T)/93	4954	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Chenal du Havre de la Grande Entrée - Renseignement concernant les profondeurs moindres.
358(T)/93	4912	Golfe du Saint-Laurent - Rivière Miramichi - Renseignements concernant les profondeurs et les limites de largeur du chenal.
636(P)/93	1351	Québec - Rivière Richelieu - Bassin de Chambly - Tour portant un anémomètre.
793(P)/93	4469	Golfe du Saint-Laurent - Tête-à-la-Baleine - Renseignement concernant le quai.
845(P)/93	4460	Golfe du Saint-Laurent - Île-du-Prince-Édouard - Charlottetown - Feu nouveau.
103(T)/94	4426	Baie des Chaleurs - Restigouche River - Dalhousie - Résultats d'un levé.
240(P)/94	1317	Fleuve Saint-Laurent - Cap Rouge - Profondeurs moindres signalées.
299(P)/94	L/C 4020	Détroit de Belle-Isle - Green Island Brook - Feu nouveau.
582(P)/94	4921	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - L'Anse-à-Beaufils -

		Rallonge du brise-lames en construction.
583(P)/94	L/C 4464, L/C 4022	Île du Cap-Breton - Pleasant Bay - Feu.
612(T)/94	4483	Golfe du Saint-Laurent - Caribou Harbour - Résultats d'un levé.
798(P)/94	LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Anse-Bleue - Feux d'alignement à être supprimés.
818(T)/94	4957	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Havre-Aubert - Épave.
65(T)/95	1313	Fleuve Saint-Laurent - Cap-de-la-Madeleine - Quai partiellement fermé.
526(P)/95	4437	Golfe du Saint-Laurent - Pictou Harbour - Feu et brise-lames.
65(T)/96	4491	Île-du-Prince-Édouard - Darnley Basin - Bouée lumineuse enlevée temporairement.
306(P)/96	LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Jacquet River - Feu à être supprimé.
351(P)/96	4483, LC 4405, LC 4404, LC 4023, LC 4013	Golfe du Saint-Laurent - Caribou - Signal de brume à être supprimé.
433(T)/96	1351	Québec - Rivière Richelieu - Île aux Noix - Haut-fond signalé.
434(T)/96	4921	Baie des Chaleurs - Grande Rivière - Haut-fond signalé.
690(T)/96	LC 4485, LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Ferme marine.
855(P)/96	4912	Golfe du Saint-Laurent - Miramichi River - Black River - Jetée.
129(P)/97	LC 1235	Fleuve Saint-Laurent - Escoumins - Profondeurs moindres.
221(T)/97	- - -	Fleuve Saint-Laurent - En amont de Sorel - Aides obstruées - Mise en garde.
299(P)/97	1409	Fleuve Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - Sainte-Catherine et Saint-Lambert - Zones draguées.
430(T)/97	1316	Fleuve Saint-Laurent - Port de Québec - Zone maintenue demeure réduite temporairement.
115(P)/98	4954	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Grande Entrée - Feu à secteurs.
116(P)/98	4954	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Profondeurs moindres.
142(T)/98	1310	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Île aux Cerfeuil - Obstacle submergé.
510(P)/98	1351	Québec - Rivière Richelieu - Île Goyer - Roches.
517(P)/98	- - - -	Québec - Rivières Richelieu, des Prairies, des Outaouais - Hauteurs libres sous les câbles - Mise en garde.
703(P)/98	1233	Fleuve Saint-Laurent - Île aux Coudres - Profondeurs moindres.

719(P)/98	LC 1236	Fleuve Saint-Laurent - Matane - Profondeurs.
767(P)/98	----	Île-du-Prince-Édouard - Signaux de brume à être supprimés.
771(P)/98	----	Île du Cap-Breton - Enragée Point et Beach Point - Signal de brume et feu à être supprimés.
772(P)/98	----	Baie des Chaleurs - Miscou Island - Signal de brume à être supprimé.
956(P)/98	----	Fleuve Saint-Laurent - Thousand Islands, Brockville à Kingston - Bouées et feu.
957(P)/98	----	Fleuve Saint-Laurent - Kingston Harbour et ses Approches - Aides à la navigation.
1122(T)/98	1316	Fleuve Saint-Laurent - Port de Québec - Bouée lumineuse enlevée temporairement.
1137(P)/98	1339, 1338	Fleuve Saint-Laurent - Île Bouchard - Profondeurs moindres.
1140(P)/98	1312, 1338	Fleuve Saint-Laurent - Lac Saint-Pierre - Sorel - Profondeurs moindres.
1150(P)/98	1230	Fleuve Saint-Laurent - Péninsule de la Gaspésie - Cap-Chat - Brise-lames.
1151(P)/98	1339	Fleuve Saint-Laurent - Varennes - Profondeurs moindres.
1159(P)/98	----	Golfe du Saint-Laurent - Baie et Rivière Miramichi - Feux d'alignement à être supprimés.
1160(P)/98	----	Golfe du Saint-Laurent - Baie et Rivière Miramichi - Feux d'alignement à être supprimés.
1746(T)/98	1509	Rivière des Milles-Îles - Laval - Haut-fond.
1940(P)/98	----	Fleuve Saint-Laurent – Île Verte – Feu à être supprimé.
2111(P)/98	1338, 1339	Fleuve Saint-Laurent – Contrecoeur – Profondeurs moindres.
2128(T)/98	1509	Québec – Rivière des Prairies – Laval – Barrage flottant.
2134(P)/98	1339	Fleuve Saint-Laurent – Île Bouchard - Profondeurs moindres.
2305(P)/98	1310	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Montréal-Est - Zone entretenue.
2308(P)/98	1310	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Quai 46 - Zone entretenue.
2309(P)/98	1310	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Quai 45 - Zone entretenue.
2321(P)/98	L/C 1221	Fleuve Saint-Laurent - Baie de Moisie - Roches et profondeurs moindres.
2330(T)/98	L/C 1236	Fleuve Saint-Laurent - Baie Verte - Feu supprimé temporairement.
2346(P)/98	----	Fleuve Saint-Laurent - Chenal du Milieu Canadien - Bouée à être enlevée.

(6) VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, GRANDS LACS ET LACS
ET RIVIÈRES INTÉRIEURS

826(T)/85	2028	Ontario - Lac Simcoe - Baie Cook's - Entrée de la rivière Maskinongé (Jersey) - Feu établi temporairement.
367(T)/88	2222, 2239, 2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Baie Midland - Bassin Tiffin - Approches de la rivière Wye - Haut-fond signalé.
90(T)/90	L/C 2077, 2086	Lac Ontario - Abords de Long Branch - Feu d'avertissement temporaire supprimé - Feux d'avertissement établis temporairement.
610(T)/90	6242	Manitoba - Rivière Red - Lockport - Écluse St. Andrews - Pont basculant hors de service - Mise en garde.
150(T)/91	----	Québec - Rivière des Prairies - Estacades mouillées temporairement - Mise en garde.
380(P)/91	2268, 2257, 2299	Lac Huron - Chenal Nord - À l'Est de la roche Arnold - Haut-fond signalé.
651(T)/91	2022	Ontario - Voie d'eau Trent-Severn - Lac Rice - Au Sud de la pointe Birdsalls - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
725(T)/91	2181	Lac Érié - Port Stanley - Renseignements concernant les profondeurs.
769(T)/91	2291	Lac Huron - Havre de Goderich - Résultats d'un levé.
811(P)/91	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Baie Moon - Renseignements concernant des hauts-fonds.
965(T)/91	L/C 2228, 2260	Lac Huron - Grand Bend - St. Joseph - Obstruction submergée signalée.
123(P)/92	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Île Parry - Abords de l'Île Wynn - Profondeur moindre signalée.
214(P)/92	1510	Québec - Lac des Deux Montagnes - Rivière des Prairies - Île Bigras - Renseignement concernant la hauteur du pont.
355(P)/92	6218, 6212, 6201	Ontario - Lac des Bois - De Devils Gap à l'Île Lunny's - Feu et bouées à espar à être enlevés - Bouées à espar à être mouillées.
525(T)/92	2023	Ontario - Voie d'eau Trent-Severn - Rivière Otonabee - Lakefield - Pilier en reconstruction - Mise en garde.
563(P)/92	1510	Québec - Rivière des Outaouais - Lac des Deux Montagnes - Rivière des Prairies - Plage Noël - Renseignement concernant un nouveau pipeline.
667(P)/92	6218	Ontario - Lac des Bois - Abords de Kenora - Bouée à espar à être enlevée.
703(T)/92	2251	Lac Huron - Chenal St. Joseph - Thessalon - Feu supprimé temporairement - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
812(T)/92	L/C 2122, L/C 2123, L/C 2100	Lac Érié - Pelee Passage - Southeast Shoal - Radiophare supprimé temporairement.

172(P)/93	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Severn Sound - Renseignement concernant les profondeurs.
51(P)/94	2304	Lac Supérieur - Patterson Island - Lawrence Bay - Renseignement concernant un haut-fond.
53(P)/94	2268, 2259, 2299	Lac Huron - North Channel - Whalesback Channel - Beardrop Harbour - Haut-fond signalé.
54(P)/94	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Anker Pint Islet - Moon Bay - Hauts-fonds signalés.
115(P)/94	L/C 2245, L /C 2201, 2204, 2205	Lac Huron - Baie Georgienne - Red Rock Point - Signal de brume à être supprimé.
121(P)/94	2181, L/C 2110	Lac Érié - Port Dover - Signal de brume à être supprimé.
162(P)/94	L/C 2123	Lac Érié - Pelee Island - Renseignement concernant un abris à poissons.
176(P)/94	L/C 2228, L/C 2200, 2260, 2261	Lac Huron - Bayfield - Signal de brume à être supprimé.
177(P)/94	2291, L/C 2228, 2261	Lac Huron - Goderich Harbour - Signal de brume à être supprimé.
178(P)/94	2291, L/C 2228, L/C 2200, 2261	Lac Huron - Kincardine - Signal de brume à être supprimé.
179(P)/94	2292	Lac Huron - Saugeen River - Signal de brume à être supprimé.
180(P)/94	2273, 2235, 2298, L/C 2200	Lac Huron - South Baymouth - Signal de brume à être supprimé.
182(P)/94	2235, 2282, L/C 2201	Lac Huron - Baie Georgienne - Cabot Head - Signal de brume à être supprimé.
476(T)/94	L/C 2058, L/C 2077	Lac Ontario - Abords de Port Darlington - Bouées à espar scientifiques mouillées temporairement.
648(T)/94	- - - -	Eaux Intérieures - Évaluation des aides à la navigation.
99(P)/95	- - - -	Lac Supérieur - Évaluation des stations de phare.
244(T)/95	2181, LC 2121	Lac Érié - Port Burwell - Feu modifié temporairement.
650(P)/95	2069	Ontario - Baie de Quinte - Trenton - Radeaux d'amarrage - Feu - Bouée à espar.
683(P)/95	2085, 2086, LC 2077	Lac Ontario - Port de Toronto - Parc Aquatique du Port de Toronto - Feu et racon à être supprimés.
736(P)/95	2292	Lac Huron - Saugeen River - Feu.
739(P)/95	2085, LC 2077, 2086	Lac Ontario - Western Gap - Feux d'alignement à être supprimés.
305(P)/96	- - - -	Grands Lacs - Rivière Détroit - Amherstburg - Signal de brume à être supprimé.
507(P)/96	LC 2123	Grands Lacs - Rivière Détroit - Feu à être modifié.

603(T)/96	2067, 2086, LC 2077	Lac Ontario - Entrée du Burlington Canal - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
747(P)/96	2069, 2021	Lac Ontario - Bay of Quinte - Résultat d'un levé.
106(P)/97	1409	Voie Maritime du Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - LaSalle et Île des Soeurs -Bouées.
120(P)/97	1409	Voie Maritime du Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - Sainte-Catherine -Émissaire.
332(P)/97	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Parry Sound - Profondeurs.
333(P)/97	2239	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Hope Island - Profondeurs.
334(P)/97	2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Giants Tomb Island à Lone Rock - Profondeurs.
335(P)/97	2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Giants Tomb Island à Lone Rock - Profondeurs.
336(P)/97	2239	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Hope Island - Profondeurs.
361(P)/97	2250	Lac Huron - St. Joseph Channel - Richards Landing - Brise-lames.
367(P)/97	LC 2100, LC 2122	Lac Érié - Pointe aux Pins - Feu à être modifié.
368(P)/97	2251, 2297	Lac Huron - Cockburn Island - Tolsmaville - Feu à être supprimé.
369(T)/97	2251, 2297	Lac Huron - Cockburn Island - Feu supprimé temporairement.
403(P)/97	2239, 2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Beausoleil Islandà Giants Tomb Island - Bouées.
407(T)/97	1510	Québec - Lac des Deux Montagnes - Anse de Vaudreuil - Haut-fond signalé.
439(P)/97	2312	Lac Supérieur - Nipigon Bay - Feux.
446(P)/97	----	Ontario - Wiarton - DGPS Service opérationnel initial (SOI).
450(P)/97	2305, 2303, 2312, 2304	Lac Supérieur - Nipigon Bay - Jackfish Bay, Simpson Island, MacInnes Point - Feux à être supprimés.
531(P)/97	1553	Québec - Rivière des Outaouais - Desjardinsville - Feu.
533(P)/97	2239, 2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Passage Cognashene - The Whalesback- Bouées.
103(P)/98	----	Lac Érie - Signaux de brumeà être privatisés.
104(P)/98	----	Lac Érié - Port Colborne - Feu antérieur à être supprimé.
505(P)/98	LC 2123	Lac Érie - Pelee Passage - Bouées à être déplacée et enlevée.
506(T)/98	2085, LC 2077, 2086	Lac Ontario- Entrée Humber River - Construction.

723(P)/98	----	Ontario - Kenora - Modifications au niveau de service des aides à la navigation - 1998.
1109(P)/98	----	Lac Ontario - Presqu'île Bay - Bouées et feux d'alignement.
1125(P)/98	2069, 2021	Lac Ontario - Baie de Quinte - Trenton - Résultats d'un levé.
1148(T)/98	LC 2282	Lac Ontario - Baie Georgienne - Colpoy's Bay - Chaland.
1723(P)/98	2239	Lac Huron - Baie Georgienne - Christian Island - Lighthouse Point - Bouée.
1724(P)/98	2215	Lac Huron - Baie Georgienne - Collingwood Harbour - Bouées.
1939(T)/98	----	Ontario – Lac Seul – Feux supprimés temporairement.
1959(P)/98	----	Lac Huron – Baie Georgienne – Aides à la navigation à être modifiées.
2125(P)/98	1510	Québec – Rivière des Outaouais – Carillon – Profondeur moindre.
2154(P)/98	1514	Québec – Rivière des Outaouais – Lac Dollard-des-Ormeaux – Roche dangereuse submergée.
2169(P)/98	----	Lac Érié – Aides à la navigation à être modifiées.
2170(P)/98	----	Lac Ontario – Approches de Kingston et de North Channel – Aides à la navigation à être modifiées.
2171(P)/98	----	Lac Ontario – Baie de Quinte – Aides à la navigation à être modifiées.
2172(P)/98	----	Fleuve Saint-Laurent – Mille Îles – Aides à la navigation à être modifiées.

(AMA8035-10-1)

(GCC-H99-002)

***147 TERRE-NEUVE, CÔTE EST – BONAVIDA BAY - Bouées.**

Ces renseignements s'appliquent à la carte de l'Amirauté Britannique 293.

Une bouée à espar rouge, marquée JR4 a été mouillée par 48°43'14" N 53°47'01".3 W.

Une bouée à espar verte, marquée JS1 a été mouillée par 48°27'19" N 53°33'068 W.

Une bouée à espar rouge, marquée JS2 a été mouillée par 48°27'169 N 53°33'09".5 W.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-072)

***146(P) NOUVEAU-BRUNSWICK - GRAND MANAN - Aides à être supprimées.**

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes:

Carte 4124

Seal Cove, brise-lames (L.F. 17) (44°39'01".4 N 66°50'17" W)
 Seal Cove - Bouée à cloche lumineuse XAD (L.F. 13) (44°35'45".3 N 66°51'58".9 W)
 Joe's Point - Bouée lumineuse rouge XA8 (L.F. 18) (44°38'24".3 N 66°48'47".9 W)
 Shag Head Breaker - Bouée à espar rouge XE2 (44°36'03" N 66°49'45".5 W)
 Little Wood Island - Bouée à espar verte XE3 (44°36'38".2 N 66°49'41" W)
 Letete Passage, feu et signal de brume (L.F. 71) 45°02'19".8 N 66°53'30".9 W

Carte 4340

Long Point - Signal de brume (L.F. 25) (44°36'49".5 N 66°42'37".6 W)
 Cow Passage - Réflecteur radar (43°38'59".6 N 66°43'25" W)
 Gull Cove - Bouée plate rouge XQ2 (44°38'14" N 66°40'57" W)
 Connors Cove - Bouée plate verte XB1 (44°37'20" N 66°48'19" W)

Carte 4342

North Head Harbour (L.F. 31) (44°45'40".1 N 66°44'56".5 W)
 Grand Harbour Inner - Bouée plate verte XK17 (44°39'50" N 66°45'16" W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les 3 mois suivant la date de publication du présent Avis au Surintendant, Services à la navigation maritime, Garde côtière canadienne - Zone de Fundy, B.P. 7730, Station A, Saint-Jean, N.B., E2L 4X6, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(AMA8035-10-7-7)

(GCC-F98-191)

***129(T) CANADA - Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.**

Référence: Avis 1922(T)/98 annulé.

Édition annuelle des Avis aux navigateurs 1998, Avis No. 20, pp. A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration au large effectuent des activités de forage aux positions approximatives suivantes:

Nom du puits	Unité de forage	Coordonnées
Golfe Saint-Laurent		
Néant		
Delta du Mackenzie		
Néant		
Mer du Beaufort		
Néant		
Yukon		
Néant		
Îles de l'Arctique		
Néant		

Pour plus d'information sur les activités au large de la Nouvelle-Écosse ou de Terre-Neuve, communiquez avec: C-NSOPB (902) 422-5588; C-NOPB (709) 778-1400.

NOTA: Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise d'un centre de trafic.

(AMA8035-10-17)

(ONE-H99-001)

***121 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Guide pour petite embarcation.**

Le volume (British Columbia Small Craft Guide Volume 2), huitième édition 1990 est maintenant annulé.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-119)

***154 CANADA – Eaux côtières du Canada - Le SMDSM et les navires canadiens.**

Nous informons les navigateurs qui évoluent dans les eaux côtières du Canada que la mise en service à l'échelle internationale du Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) sera terminée d'ici le 1^{er} février 1999. Par conséquent, les navires assujettis à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS), c.-à-d. les navires à passagers de toute taille et les navires de charge de 300 tonneaux et plus de jauge brute empruntant des routes internationales, ne seront plus tenus d'assurer une veille sur fréquence hectométrique (MF) de 2182kHz. Les navires régis par la Convention assureront plutôt une veille automatisée utilisant un système d'appel sélectif numérique (ASN) à la fréquence 2187,5kHz. En ce qui concerne les communications sur ondes métriques (fréquence VHF), les navires régis par la Convention assureront une veille ASN sur le canal VHF 70 (156,525 MHz); toutefois, à titre de mesure provisoire jusqu'au 1^{er} février 2005, ces navires seront également tenus d'assurer une veille sur le canal VHF 16 (ou le canal de la zone de service de trafic maritime, s'il y a lieu). Il importe de noter que dans le SMDSM, les messages ASN sont utilisés pour établir le contact initial et les communications subséquentes auront lieu sur les voies téléphoniques habituelles.

En outre, le SMDSM permet aux navires équipés à cette fin de transmettre des appels de détresse et des messages rapides à longue portée aux stations côtières, au moyen des systèmes Inmarsat A, B ou C, ou au moyen d'un système ASN à ondes décimétriques (fréquence HF), par l'intermédiaire de l'une des stations radio côtières des États-Unis, qui assurent maintenant une veille ASN HF sur des fréquences HF réservées.

Compte tenu de ce qui précède:

1. pour les appels de détresse navirenavire, les navires évoluant au-delà de la zone de couverture VHF devraient envisager de se doter d'équipement radio MF comprenant des dispositifs pour l'émission et la réception d'appels de détresse par ASN sur 2187,5 kHz;
2. pour des appels de détresse navireterre et des communications terrenevire qui soient efficaces, on encourage fortement les navires évoluant au-delà de la zone de couverture VHF à avoir à bord soit
 - a) un terminal Inmarsat A, B ou C (un terminal Inmarsat C avec système d'appel de groupe amélioré (EGC) est recommandé lorsqu'on navigue à l'extérieur de la zone de couverture Navtex);
 - b) ou de l'équipement radio MF/HF comprenant des dispositifs pour
 - i) émettre et recevoir par radiotéléphonie, à des fins de sécurité et en cas de détresse, des communications à impression directe et sur bande étroite et des ASN sur toutes les fréquences de détresse et de sécurité se situant entre 1605 kHz et 4 000 kHz (MF) et entre 4 000 kHz et 27 500 kHz (HF);
 - ii) et assurer une veille ASN sur 2187,5 kHz, 8 414,5 kHz et sur au moins la fréquence 4 207,5, 6 312, 12 577 ou 16 804,5 kHz;

3. on encourage fortement tous les navires évoluant dans les eaux côtières du Canada, lorsqu'ils achètent du nouveau matériel de radiocommunication maritime, à choisir du matériel SMDSM qui est adapté à la zone dans laquelle ils évoluent et pleinement conforme aux plus récentes normes de performance de l'Organisation maritime internationale (OMI);
4. les navires équipés d'un terminal Inmarsat A, B ou C et de matériel ayant une capacité ASN MF ou HF devraient avoir à bord deux officiers de navigation qui ont reçu une formation pertinente et qui sont titulaires d'un Certificat général d'opérateur du SMDSM délivré par Industrie Canada, et les navires équipés de matériel ASN VHF devraient s'assurer que tous les opérateurs sont titulaires d'un Certificat restreint d'opérateur du SMDSM.

Toute question concernant cet avis peut être adressée à

Russ Renaud
 Conseiller technique, Radiocommunications et navigation
 Sécurité maritime
 Tour C, Place de Ville
 330, rue Sparks
 Ottawa (Ontario) K1A 0N8
 Téléphone : (613) 998-0602
 Télécopieur : (613) 993-8196
 Courriel : renauru@tc.gc.ca

(AMA8035-10-1)

(GCC-H99-031)

***173 CANADA - PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - Bulletins sur la sécurité des navires - 1998.**

Bulletins sur la sécurité des navires - 1998

Les bulletins suivants ont été publiés en 1998:

- | | | |
|-------|--------------------|--|
| No. 1 | le 13 janvier 1998 | INCENDIE SURVENU À BORD DU VRAQUIER
AUTODÉCHARGEUR "AMBASSADOR" |
| No. 2 | le 25 février 1998 | RECUEIL CANADIEN DE RÈGLES PRATIQUES POUR LA
SÉCURITÉ DES NAVIRES TRANSPORTANT DES CARGAISONS
DE BOIS EN PONTÉE, TP 2534 |
| No. 3 | le 2 mars 1998 | AVIS AUX CAPITAINES QUI PRENNENT UN CHARGEMENT DE
CHARBON |
| No. 4 | le 3 mars 1998 | POMPES PORTATIVES UTILISÉES EN MILIEU MARIN |
| No. 5 | le 9 mars 1998 | EXPLOITATION DU RADAR DE MARINE POUR LA DÉTECTION
DES TRANSPONDEURS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE
(SART) |
| No. 6 | le 8 avril 1998 | RESPONSABILITÉS DES PROPRIÉTAIRES ET DES CAPITAINES
DE NAVIRES RELATIVEMENT AU MAINTIEN DE L'ÉTANCHÉITÉ
AUX INTEMPÉRIES DE LEURS NAVIRES |
| No. 7 | le 21 mai 1998 | CONTAMINATION PAR LE MERCURE (Hg) |
| No. 8 | le 12 juin 1998 | APPLICATION DES DISPOSITIONS DE TRANSITION DE LA
CONVENTION STCW-95 |

No. 9 le 5 août 1998	ENTENTES AVEC DES ORGANISMES D'INTERVENTION (OI)
No. 10 le 19 août 1998	RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'ACCÈS AUX ESPACES CLOS À BORD DES NAVIRES
No. 11 le 5 octobre 1998	OBLIGATION DE FAIRE EXÉCUTER L'ENTRETIEN DE SERVICE DES RADEAUX DE SAUVETAGE UNIQUEMENT PAR DU PERSONNEL AUTORISÉ
No. 12 le 1 ^{er} octobre 1998	ÉCHELLES ET PASSERELLES
No. 13 le 26 octobre 1998	RECUEIL DE RÈGLES PRATIQUES POUR LA SÉCURITÉ DU CHARGEMENT ET DU DÉCHARGEMENT DES VRAQUIERS
No. 14 le 27 octobre 1998	RÉFLECTEURS RADAR À BORD DES PETITS NAVIRES - ACCESSOIRES ET LIMITES
No. 15 le 2 novembre 1998	LAMPES DE REPÉRAGE INDIVIDUELLES
No. 16 le 18 novembre 1998	CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES
No. 17 le 2 décembre 1998	UTILISATION PAR LE TERMINAL DU CÂBLE DE MISE À LA MASSE ENTRE LE NAVIRE ET LE TERMINAL
No. 18 le 9 décembre 1998	CESSATION DE LA DÉLIVRANCE DE CERTIFICATS CANADIENS ÉQUIVALENTS AUX TITULAIRES DE CERTAINS CERTIFICATS DU COMMONWEALTH
No. 19 le 11 décembre 1998	RISQUE D'INCENDIE - SYSTÈME DE VENTILATION DE LA BUANDERIE
No. 20 le 15 décembre 1998	EAUX CÔTIÈRES DU CANADA - LE SMDSM ET LES NAVIRES CANADIENS

On peut obtenir des exemplaires simples de ces bulletins en s'adressant à:

Transports Canada
Sécurité maritime
AMSB, tél. (613) 991-3135
télécopieur # (613) 990-6191
Tour C, Place de Ville
11^e 330, rue Sparks
Ottawa, (Ontario)
K1A 0N8

(AMA8035-10-1)

(GCC-H99-032)

***158 FLEUVE SAINT-LAURENT - MONTMAGNY.**

La bouée non-lumineuse MONTMAGNY (chenal d'accès à Montmagny) (46°59'26N 70°33'11" W) a été enlevée en permanence.

(AMA8035-10-5-9)

(GCC-L96-095B)

***156 QUÉBEC - LAC CHAMPLAIN - BAIE MISSISQUOI - Bouées.**

Ces bouées délimitent la frontière Canada/É-U. dans la baie Missisquoi sur le lac Champlain.

Une bouée de renseignement charpente lumineuse orange et blanche, (L.F. 2272.9) FI Y 4s marquée "DOUA-1" a été mouillée en permanence par 45°00'47" N 73°12'09".5 W.

Une bouée de renseignements charpente lumineuse orange et blanche, (L.F. 2272.91) FI Y 4s marquée "DOUA-2" a été mouillée en permanence par 45°00'49" N 73°10'50" W.

Une bouée de renseignements charpente lumineuse orange et blanche, (L.F.2272.92) FI Y 4s marquée "DOUA-3" a été mouillée en permanence par 45°00'52".5 N 73°06'44" W.

(AMA8035-10-5-9)

(MPO-Q98-154)(GCC-L98-086)

***176 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - La politique concernant le NTX.**

La politique du SHC concernant le NTX au premier avril 1999 est la suivante.

1. Le S57 est le format officiel pour les CEN au Canada elles sont disponibles pour certaines régions et la couverture s'étend en fonction de la disponibilité des ressources nécessaires pour la conversion de ces données.
2. Le produit NTX de cartographie électronique (CE) est offert par le SHC dans les cas où la couverture CEN S57 n'est pas disponible. Le SHC continuera à maintenir à jour les fichiers NTX de CE jusqu'à ce qu'une CEN S57 équivalente soit diffusée après quoi le NTX ne sera plus offert par le SHC.
3. Le SHC ne peut continuer à subventionner la production et la mise à jour des produits NTX de CE et des CEN S57. Par conséquent, la production des NTX cessera lorsque seront créés les produits S57. Le SHC collaborera avec les organismes commerciaux qui souhaitent poursuivre la production NTX. Il est conseillé aux propriétaires de navires de communiquer avec leur vendeur ou agent responsable des SVCEI pour obtenir l'information pertinente concernant la disponibilité et les prix.

Pour plus de renseignements, vous référer au site internet du SHC
<http://www.chs-shc.dfo-mpo.gc.ca> ou le numéro 14 de la revue Maritime Magazine.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-029)

***177(P) ONTARIO - LAC MUSKOKA, LAC ROSSEAU ET LAC JOSEPH - Aides à la navigation à être modifiées.**

LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE SE PROPOSE DE MODIFIER EN PERMANENCE LES AIDES À LA NAVIGATION SUIVANTES DANS LE LAC MUSKOKA, LAC ROSSEAU ET LE LAC JOSEPH

Numéro D'AIDE	Position							Propose
	Carte	Deg	Min	Sec	Deg	Min	Sec	
AC5	6021	45	00	00	79	35	34.5	Enlevée
YAJ	6021							Enlevée
AH2	6021	45	01	34.5	79	33	06	Propose d'enlevée et d'établir une balise de jour
AA	6021	45	03	18	79	31	10	Remplacer par une bouée de tribord, marquée AA2

AA2	6021	45	03	12	79	31	19	Enlevée AA2 (Nouvelle bouée à être mouillée)
AJ	6021	45	04	18	79	31	55	Remplacer par une bouée de bâbord "A15" et déplacer à 45 04 16 79 31 54
CA	6021	45	03	44	79	36	45	Remplacer par une bouée à espar "C11" et déplacer à 45 03 43 79 36 47
C11	6021	45	03	44	79	36	30	Renumérotée à "C13"
C13	6021	45	03	31	79	35	46	Renumérotée à "C15"
C15	6021	45	03	24	79	34	36	Enlevée
C19	6021	45	02	46	79	33	19	Enlevée
CC1	6021	45	02	55	79	33	58.5	Enlevée
CC2	6021	45	02	54	79	33	56	Enlevée
CC	6021	45	03	35	79	32	34	Remplacer par une bouée cardinale Ouest et déplacer à 45 03 37 79 32 33
C26	6021	45	03	40	79	32	29	Enlevée
C27	6021	45	03	44	79	32	37	Enlevée
CD	6021	45	04	27	79	32	29	Remplacer par une bouée cardinale Nord
CE	6021	45	05	13	79	33	21	Remplacer par une bouée cardinale Nord
DK1	6021	45	03	29.5	79	29	05	Enlevée
DH3	6021	44	59	52	79	27	13	Enlevée
DD1	6021	44	59	53	79	28	55	Enlevée
DD2	6021	44	59	52	79	28	54	Enlevée
DC5	6021	45	00	11	79	29	14	Enlevée
DC6	6021	45	00	14	79	29	15	Enlevée
DC7	6021	45	00	18	79	29	15	Enlevée
EN2	6021	45	00	47	79	24	52	Enlevée
EH9	6021	45	01	11	79	23	32	Enlevée
EH10	6021	45	01	10.5	79	23	31	Enlevée
EH11	6021	45	01	13	79	23	31	Enlevée
EH12	6021	45	01	12.5	79	23	29	Enlevée
EN5	6021	44	59	51	79	24	07	Enlevée
EN8	6021	44	59	14.5	79	25	26	Enlevée
EJ11	6021	44	57	27	79	23	42	Enlevée
ES	6021	44	55	45	79	23	30	Enlevée
ES1	6021	44	55	58	79	23	20	Enlevée
HE6	6021	45	05	56	79	30	51	Enlevée
HH1	6021	45	05	23	79	30	05.8	Remplacer par une bouée de danger isolée
HH3	6021	45	05	28	79	30	08	Enlevée
HA	6021	45	04	52	79	31	20	Remplacer par une bouée de tribord "HA6" et déplacer à 45 04 51 79 31 22
HJ1	6021	45	04	44	79	31	05	Enlevée
HJ2	6021	45	04	43	79	31	04	Enlevée
HJ	6021	45	04	32	79	29	48	Remplacer par une bouée cardinale Ouest
H9	6021	45	03	39	79	28	00	Enlevée
HK	6021	45	03	25	79	27	50.5	Remplacer par une bouée de bâbord "H9"
HM	6021	45	02	31	79	23	59	Remplacer par une bouée cardinale Sud
K19	6022	45	08	14	79	34	57.5	Enlevée
KC3	6022	45	08	53	79	35	35	Enlevée

KC4	6022	45	08	52	79	35	34	Enlevée
KC5	6022	45	08	56	79	35	31	Enlevée
KC6	6022	45	08	55	79	35	31	Enlevée
KA7	6022	45	08	56	79	35	10	Renumérotée "KA5"
KD	6022	45	09	09	79	35	20	Remplacer par une bouée de bâbord "KA7" et déplacer à 45 09 08 79 35 19
KE	6022	45	09	21	79	35	44	Remplacer par une bouée cardinale Nord
KH	6022	45	09	21.5	79	35	54	Remplacer par une bouée cardinale Nord
YKD	6022	45	08	55	79	35	47	Remplacer par une bouée de tribord KD4 et déplacée à 45 08 51 79 35 50
K22	6022	45	08	14	79	36	32	Déplacer à 45 08 15 79 36 30
KA	6022	45	08	09	79	36	42	Enlevée
KM1	6022	45	08	51	79	39	35	Enlevée
KH1	6022	45	09	19	79	37	42	Enlevée
KK	6022	45	08	45	79	37	23	Remplacer par une bouée de danger isolée
KJ	6022	45	10	03	79	37	56	Remplacer par une bouée cardinale Est et déplacée à 45 10 05 79 37 55
KA12	6022	45	10	10	79	37	08	Enlevée
MH2	6022	45	08	17	79	34	09	Enlevée
MA6	6022	45	07	19	79	33	14	Enlevée
MP	6022	45	08	23	79	32	15	Enlevée
MD4	6022	45	08	27	79	32	08	Enlevée
MD6	6022	45	09	28	79	31	45	Remplacer par une bouée cardinale Sud et déplacer par 45 09 28 79 31 44
MD8	6022	45	09	32	79	31	49	Enlevée
MQ	6022	45	09	21	79	32	53	Remplacer par une bouée cardinale Ouest
MQ1	6022	45	09	16	79	32	10	Enlevée
MQ3	6022	45	09	21	79	31	54	Enlevée
M2	6022	45	08	49	79	33	32	Enlevée
MV	6022	45	11	46	79	34	52	Remplacer par une bouée de danger isolée et déplacer à 45 11 47 79 34 52
M11	6022	45	12	19	79	36	56	Remplacer par une bouée cardinale Nord
KK1	6022	45	08	53	79	40	12	Enlevée
KK3	6022	45	08	50	79	40	06	Enlevée
KP	6022	45	08	46	79	40	02	Enlevée
K39	6022	45	09	27	79	40	44	Déplacer
K40	6022	45	09	27	79	40	44	Déplacer
K41	6022	45	09	27	79	40	44	Enlevée
K42	6022	45	09	27	79	40	44	Enlevée
ND1	6022	45	06	19	79	36	48	Enlevée
NA	6022	45	08	28	79	42	33	Remplacer par une bouée de tribord "NE2" et déplacer à 45 08 27.5 79 42 33
NK3	6022	45	08	57	79	42	19	Enlevée
NP1	6022							Enlevée
YNP	6022							Enlevée
NT	6022	45	09	39	79	42	47	Remplacer par une bouée de tribord " NT2" et déplacer à

								45 09 39 79 42 48
NM6	6022	45	09	49	79	42	33	Enlevée
NC	6022	45	10	17.5	79	42	42	Remplacer par une bouée à espar NC2 et déplacer à 45 10 17 79 42 46
ND	6022	45	10	22	79	42	54	Remplacer par une bouée à espar NC4 et déplacer à 45 10 20 79 42 54
NJ	6022	45	10	32	79	43	02	Remplacer par une bouée à espar NC6 et déplacer à 45 10 32 79 43 04
NS2	6022	45	12	41.5	79	44	35	Enlevée
NN	6022	45	13	03.5	79	43	50	Remplacer par une bouée cardinale Ouest
PP	6022	45	08	27	79	40	32	Remplacer par une bouée de tribord P6
P6	6022	45	08	54	79	41	03	Enlevée
P15	6022	45	09	50	79	42	14	Enlevée
P16	6022	45	09	57	79	41	57	Remplacer par une bouée cardinale Ouest
P17	6022	45	10	02	79	42	02	Enlevée
P18	6022	45	10	02	79	41	58	Enlevée
P23	6022	45	11	03	79	41	44	Enlevée
PC	6022	45	12	26	79	40	57	Remplacer par une bouée à espar P28 et déplacer à 45 12 28 79 41 00
PE	6022	45	11	00	79	43	37	Remplacer par une bouée cardinale Sud
PH	6022	45	11	06	79	43	35	Remplacer par une bouée cardinale Nord

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les 3 mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant, Programme des Aides, B.P. 310, 28 rue Waubeek, Parry Sound, Ontario, P2A 2X4, Téléphone (705) 746-2196, Facs (705) 746-4820. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(AMA8035-10-5-13)

(GCC-H99-033)

153(T) GRONLAND, CÔTE OUEST - JULIANEHAAB BUGT - Balises répondeuses radar établies temporairement.

Cartes (Touchées temporairement) - LC 5001(INT. 405)(NAD 27)(1) - LC 7011(2) - 7010(3)

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| 1. Balise répondeuse radar | 60°43'16" N 46°58'30" W |
| 2. Balise répondeuse radar | 60 43 30 N 46 56 30 W |
| 3. Balise répondeuse radar | 60 43 30 N 46 59 30 W |

(AMA8035-10-1)

(DAN-H98-892)

***170 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - BRANCH COVE ET GREAT PARADISE - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4842(NAD 83)(1)(587/97) - LC 4622(NAD 7)(2)(1527/98)

- | | | |
|-----------|--|---------------------------|
| 1. Porter | une bouée à espar lumineuse verte
Fl G, marquée MB3 | 46°52'40" N 53°56'52".7 W |
| 2. Porter | une bouée à espar lumineuse verte
Fl G, marquée MB3 | 46 52 40.3 N 53 56 56 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4622R/M, 4842R/M, 76135(4842) et 76173(4622). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-182, MPO-H99-006)

***111 TERRE-NEUVE - PLACENTIA BAY - ST. LAWRENCE HARBOUR - Épave.**

Carte (Dernière correction) - LC 4624(1)(1914/98)

- | | | |
|-----------|--------------------------|-------------------------|
| 1. Porter | une épave non dangereuse | 46°49'53" N 55°16'15" W |
|-----------|--------------------------|-------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4624R/M et 76176(4624). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-14)

(GCC-N98-177, MPO-H99-002)

***171 TERRE-NEUVE, CÔTE EST - NOTRE DAME BAY - PILLEY'S TICKLE - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 4591(Plan, Pilley's Island Harbour)(1)(233/89) - 4593(1)(876/84)

- | | | |
|-----------|--|-------------------------|
| 1. Porter | une bouée à espar lumineuse rouge
Fl R, marquée DP6 | 49°29'48" N 55°41'54" W |
|-----------|--|-------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4591R/M et 4593R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-112, 304, MPO-H99-017)

***169 TERRE-NEUVE - LABRADOR - OLD KING ROCK - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 4702(NAD 27)(1)(728/92)

1. Porter	une bouée lumineuse cardinale Est BYB Q(3)10s, marquée NK	53°07'46".8 N 55°43'14" W
-----------	--	---------------------------

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-291, MPO-H99-016)

***159 TERRE-NEUVE - LABRADOR - BLACK BEAR BAY - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 4744(2)(685/92) - 4745(NAD 27)(2)(69/94) - 4703(NAD 27)(1, 2)(572/94)

1. Porter	une bouée lumineuse rouge FI R, marquée NL14	53°18'48".6 N 55°45'09" W
-----------	---	---------------------------

2. Porter	une bouée lumineuse de danger isolée BRB FI(2) 5s, marquée NLG	53 21 07 N 55 44 09 W
-----------	---	-----------------------

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-234, 317, MPO-H99-015)

***131 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - HERMITAGE BAY ET ROTI BAY - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 4644(NAD 27)(1,2)(519/97)

1. Porter	la légende Channel Buoyed	47°47'47" N 55°52'15" W (env.)
-----------	---------------------------	--------------------------------

2. Porter	une bouée à espar lumineuse rouge FI R, marquée V28	47 31 19.2 N 56 08 42 W
-----------	--	-------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4644R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-385-393, MPO-H99-008)

***109 LABRADOR - RED BAY - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 4669(1)(1141/98)

1. Porter	une bouée lumineuse verte FI G, marquée NR3	187° 15.2 encablures du point d'observation de Penney Island (51°43'47" N 56°25'00" W)
-----------	--	--

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-212, MPO-H98-114)

***142 TERRE-NEUVE , CÔTE NORD-OUEST - ST. BARBE BAY - Bouées et feu.**

Carte (Dernière correction) - 4667(1-3)(220/94)

- | | | |
|-----------|---|--|
| 1. Porter | une bouée à espar lumineuse rouge FI R marquée XB2 | 251° 11 encablures du feu du quai de St. Barbe
(51°12'15".2 N 56°46'25"5 W) |
| 2. Porter | une bouée à espar lumineuse verte FI G, marquée XB1 | 250°44' 10.4 encablures du feu du quai de St. Barbe |
| 3. Porter | un feu FI R | 247°22' 10.5 encablures du feu du quai de St. Barbe |

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-155,194,195, MPO-H99-007)

***141 CÔTE DU LABRADOR - APPROCHES DE CARTWRIGHT – ABORD S DE HUNTINGDON ISLAND - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - 5138(NAD 83)(1,2)(1131/98) - 5134(3)(1344/98)

Référence: Avis 1131/98.

- | | | |
|-------------|------------------------------------|---------------------------|
| 1. Rayer | le feu | 53°47'39" N 56°48'15" W |
| 2. Porter | un feu FI 77ft | 53 47 39.2 N 56 48 11.5 W |
| 3. Modifier | le feu FI G 77ft pour lire FI 77ft | 53 47 39 N 56 48 15 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 5138R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-295, MPO-H99-010)

***143 CÔTE DU LABRADOR - APPROCHES DE CARTWRIGHT - À L'EST DE HUNTINGDON ISLAND - Feux d'alignement.**

Cartes (Dernière correction) - 5138(NAD 83)(1-4)(141/99) - 5134(5-8)(141/99)

- | | | |
|-----------|-----------------------|---|
| 1. Porter | des feux d'alignement | |
| | Antérieur - FR 43 ft | 53°46'20".7 N 56°51'21".5 W |
| 2. | Postérieur – FR 89 ft | 264°31' 365.8m (1200 pi) du feu antérieur |
| 3. Porter | la légende 264 1/2° | 53°46'27" N 56°49'42" W (env.) |
| 4. Porter | la légende 084 1/2° | 53 46 31 N 56 48 06 W (env.) |
| 5. Porter | des feux d'alignement | |
| | Antérieur - FR 43 ft | 53 46 20 .5 N 56 51 25 W |
| 6. | Postérieur - FR 89 ft | 264°31' 365.8m (1200 pi) du feu |

antérieur

- | | | |
|-----------|---------------------|-------------------------------|
| 7. Porter | la légende 264 1/2° | 53°46'29" N 56°49'33" W(env.) |
| 8. Porter | la légende 084 1/2° | 53 46 40 N 56 45 21 W (env.) |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 5138R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-377,378, MPO-H99-011)

***144 TERRE-NEUVE - SANDWICH BAY - CARTWRIGHT HARBOUR - Feu.**

Carte (Dernière correction) - 5138(Cartouche, Cartwright Harbour)(NAD 83)(1)(143/99)

- | | | |
|-----------|-------------|---------------------------|
| 1. Porter | un feu FI R | 53°42'11" N 57°01'16".5 W |
|-----------|-------------|---------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 5138R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-294, MPO-H99-144)

***145 TERRE-NEUVE - SANDWICH BAY - HUNTINGDON FLATS - LEADING MARK ISLAND - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - 5138(NAD 83)(1)(144/99) - 5134(2)(143/99)

- | | | |
|-----------|-------------|---------------------------|
| 1. Porter | un feu FI G | 53°45'30" N 57°03'59".4 W |
| 2. Porter | un feu FI G | 53 45 29.6 N 57 04 03.5 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 5138R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-301, MPO-H99-013)

***115 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - THE BURGEO ISLANDS - BAY DE LOUP POINT - Feux.**

Cartes (Dernière correction) - 4637(Plan, The Burgeo Islands)(NAD 27)(1)(518/97) - 4634(2)(2106/98)

- | | | |
|-----------|-----------|---------------------------|
| 1. Porter | un feu FI | 47°37'19".5 N 57°33'07" W |
| 2. Porter | un feu FI | 47 37 19.5 N 57 33 33 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4634R/M et 4637R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-277, MPO-H99-003)

***100 LABRADOR - BYRON BAY - Feux.**

Cartes (Dernière correction) - 5043(1,2)(392/97) - 5135(NAD 27)(3)(735/96)

- | | | |
|-----------|------------------|---------------------------|
| 1. Porter | un feu FI | 54°43'40".8 N 57°41'21" W |
| 2. Porter | un feu FI 37 m | 54 40 22.2 N 57 29 52.8 W |
| 3. Porter | un feu FI 123 ft | 54 40 22.2 N 57 29 52.8 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 76219(5135). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-267,274, MPO-H98-112)

***120 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - ISLE AUX MORTS - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 4640(1)(403/96)

- | | | |
|-----------|--------------------------------------|---------------------------|
| 1. Porter | une bouée à espar verte, marquée QX7 | 47°34'53" N 58°58'48".3 W |
|-----------|--------------------------------------|---------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 76056(4640). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-004, MPO-H99-004)

***110 GOLFE DU SAINT-LAURENT - ESQUIMAN CHANNEL - Épave.**

Carte (Dernière correction) - LC 4021(NAD 27)(1)(517/97)

- | | | |
|-----------|--------------------------|-------------------------|
| 1. Porter | une épave non dangereuse | 49°32'05" N 59°22'59" W |
|-----------|--------------------------|-------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4021R/M et 76138(4021). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-14)

(GCC-N98-002, MPO-H99-001)

***168 NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-ES T – AU NORD-OUEST DE MISAIN BANK - Épave.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4013(NAD 27)(1)(121/98) - LC 4045(NAD 27)(1)(741/96)

- | | | |
|-----------|--|-------------------------|
| 1. Porter | une épave non dangereuse, avec une profondeur inconnue | 45°17'00" N 59°28'54" W |
|-----------|--|-------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation

"ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4013R/M, 4045R/M, 76090(4045) et 76204(4013). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-078)

***136 GOLFE DU SAINT-LAURENT, CÔTE-NORD - SUD DES ROCHERS AU CORMORAN - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - LC 4025(NAD 27)(1)(324/98)

1. Porter	une bouée charpente scientifique lumineuse jaune FI(5)Y, marquée SADO/ODAS	49°30'04".4 N 60°04'01".9 W
-----------	--	-----------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4025R/M et 79043(4025). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9)

(GCC-L98-124, MPO-Q98-151)

***117 ÎLE DU CAP-BRETON - Changements aux aides.**

Cartes (Qui devaient être touchées) - 4277(NAD 83) - 4278(NAD 83)

Référence: Avis 648(P)/97 et 1149(P)/98 annulés.

NOTA:

- (1) Les Avis susmentionnés ont été incorporés dans les nouvelles éditions des cartes 4277 et 4278.
- (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4277R/M, 4278R/M, 76063(4277), 76064(4277), 76065(4277), 76066(4277) et 76141(4278). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-118)

***124 TERRE-NEUVE - LABRADOR - TUNUNGAYUALOK ISLAND À SENIARTLIT ISLANDS - Bouées et feux.**

Carte (Dernière correction) - 5049(NAD 83)(1-6)(1708/98)

1. Porter	une bouée à espar lumineuse verte FI G marquée NP9	56°02'20".7 N 61°14'23".4 W
2. Porter	une bouée à espar lumineuse verte FI G, marquée NT3	56 05 47.4 N 61 15 06 W
3. Porter	une bouée à espar lumineuse verte FI G, marquée NT1	56 07 18.6 N 61 12 36 W
4. Porter	une bouée à espar lumineuse verte FI G, marquée NP1	56 08 51 N 61 14 37.5 W

5. Porter	un feu FI		56 13 20.7 N 61 19 29.8 W
6. Porter	un feu FI		56 08 14.6 N 60 57 57.9 W
(AMA8035-10-5-2; 10-7-2)		(GCC-N98-323-326, 343, 373, MPO-H99-005)	

***123 GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLES DE LA MADELEINE - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4951(NAD 83)(1)(1338/98) - LC 4451(NAD 27)(2)(1339/98)

1. Déplacer	la bouée lumineuse verte YM9	de	47°16'29".9 N 61°44'00" W
		à	47 16 30.7 N 61 44 00.2 W
2. Déplacer	la bouée lumineuse verte YM9	de	47°16'31".1 N 61°44'00".9 W
		à	47 16 30.4 N 61 44 02.8 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4451R/M, 4951R/M, 79083(4451) et 79092(4951). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-9)

(GCC-L98-127, MPO-Q98-156)

***128 GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLES DE LA MADELEINE - CAP-AUX-MEULES - Profondeurs moindres.**

Carte (Dernière correction) - 4956(NAD 83)(1-5)(913/98)

1. Porter	4 mètres 9 décimètres		47°22'33".6 N 61°51'14".8 W
2. Porter	4 mètres 7 décimètres		47 22 32.1 N 61 51 16.2 W
3. Remplacer	5 mètres 5 décimètres par 5 mètres 2 décimètres		47 22 48.7 N 61 51 21.5 W
4. Porter	10 mètres		47 21 54.7 N 61 50 39.5 W
5. Porter	2 mètres 4 décimètres		47 22 37.1 N 61 51 14.9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4956R/M et 79046(4956). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-160)

***138(T) GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - ST. PETER'S BAY - Feux d'alignement supprimés temporairement.**

Carte (Touchée temporairement) - 4425(Plan, St. Peters Bay)(NAD 27)(1) - 4425(Cartouche, Entrance to/Entrée à St. Peters Bay)(NAD 27)(1)

1. Feux d'alignement 46°26'17".4 N 62°44'16".5 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4425R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-6)

(GCC-G98-098, 099, MPO-A98-125)

***132(T) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - PORT D'HALIFAX – PASSAGE EASTERN -
Bouée déplacée temporairement.**

Carte (Touchée temporairement) - 4203(Int. 4632)(NAD 83)(1)

1. Bouée à espar rouge HP10 de 44°36'29" N 63°29'52".5 W
à 44 36 31.2 N 63 29 56.4 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4203R/M et 76002(4203). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F98-064, MPO-A98-111)

***140 GOLFE DU SAINT-LAURENT – BAIE DES CHALEURS - L'ANSE-À-BEAUFILS -
Profondeurs moindres.**

Carte (Dernière correction) - 4921(Plan, L'Anse-à-Beaufils)(NAD 83)(1-9)(2335/98)

1. Porter	0 mètre 9 décimètres	48°28'20".8 N 64°18'33".6 W
2. Remplacer	1 mètre par 0 mètre 7 décimètres	48 28 20.4 N 64 18 34.2 W
3. Remplacer	(1997) par (1998)	48 28 20.1 N 64 18 31.1 W (env.)
4. Remplacer	2,6m (1997) par 2,5m (1998)	48 28 18.8 N 64 18 26.4 W (env.)
5. Porter	1 mètre	48 28 19.2 N 64 18 30 W
6. Rayer	1 mètre 3 décimètres	48 28 17.1 N 64 18 24.5 W
7. Porter	0 mètre 9 décimètres	48 28 17.1 N 64 18 24.9 W
8. Porter	2 mètres	48 28 19.3 N 64 18 22.7 W
9. Rayer	2 mètres 3 décimètres	48 28 18.1 N 64 18 24.7 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4921R/M et 79062(4921). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-153)

***139 NOUVELLE-ÉCOSSE - LIVERPOOL HARBOUR - Annexe graphique.**

Carte (Dernière correction) - 4379(NAD 27)(1)(829/91)

Référence: Avis 533(P)/96 annulé.

1. Coller l'annexe graphique ci-incluse 44°02'45" N 64°42'14" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4379R/M et 76205(4379). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-009)

***113(T) BAIE DE FUNDY - RIVIÈRE SAINT-JEAN - ABORDS DE GRIMROSS ISLAND - Bouées mouillées temporairement.**

Carte (Touchée temporairement) - 4142(Feuille 1)(Evandale to/à Ram Island)(NAD 83)(1-12)

- | | |
|---|-------------------------|
| 1. Bouée lumineuse verte FI G, marquée H9 | 45°49'45" N 66°10'43" W |
| 2. Bouée à espar verte, marquée H9/1 | 45 49 58 N 66 10 51.5 W |
| 3. Bouée à espar verte, marquée H9/5 | 45 50 10.5 N 66 10 58 W |
| 4. Bouée à espar verte, marquée H9/7 | 45 50 12 N 66 11 12 W |
| 5. Bouée à espar verte, marquée H9/9 | 45 50 14 N 66 11 30 W |
| 6. Bouée lumineuse verte FI G marquée H11 | 45 50 16 N 66 11 47 W |
| 7. Bouée à espar rouge, marquée H10 | 45 49 48 N 66 10 36 W |
| 8. Bouée à espar rouge, marquée H10/2 | 45 49 59 N 66 10 45.5 W |
| 9. Bouée à espar rouge, marquée H10/4 | 45 50 06 N 66 10 50 W |
| 10. Bouée à espar lumineuse rouge FI R, marquée H10/6 | 45 50 12 N 66 10 55 W |
| 11. Bouée à espar rouge, marquée H10/8 | 45 50 16.5 N 66 11 20 W |
| 12. Bouée à espar rouge, marquée H12 | 45 50 20.5 N 66 11 44 W |

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F98-108-119)

***150 FLEUVE SAINT-LAURENT - CAP-CHAT - Annexe graphique.**

Carte (Dernière correction) - 1230(Plan, Cap-Chat)(NAD 27)(1)(122/99)

Référence: Avis 1150(P)/98 annulé.

1. Coller l'annexe graphique ci-incluse 49°06'00" N 66°40'54" W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1230R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-167)

***112 BAIE DE FUNDY - LETETE PASSAGE ET BLISS ISLAND - Bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 4124(Plan, Letete Passage, Letang Harbour and/et Blacks Harbour) (NAD 83)(1-7)(106/98) - 4331(1-3, 6-9)(106/98) - LC 4011(NAD 83) (6)(1530/98)

1. Modifier	SA1 pour lire SA3 vis-à-vis la bouée plate verte		45°01'40" N 66°50'52" W
2. Modifier	SA3 pour lire SA5 vis-à-vis la bouée plate verte		45 01 49.9 N 66 50 41.1 W
3. Modifier	S pour lire SA vis-à-vis la bouée cardinale Est		44 59 53.4 N 66 52 38.5 W
4. Déplacer	la bouée à espar rouge SA2	de à	45°00'56".3 N 66°51'12".9 W 45 01 02.9 N 66 51 13.4 W
5. Porter	une bouée plate verte, marquée S1		45 00 52.2 N 66 53 20.1 W
6. Modifier	SL pour lire S vis-à-vis la bouée à cloche lumineuse de mi-chenal		45 00 24.6 N 66 51 15.6 W
7. Modifier	SA pour lire SAA vis-à-vis la bouée lumineuse cardinale Nord		45 02 31.7 N 66 54 08 W
8. Déplacer	la bouée à espar rouge SA2	de à	45 00 55.5 N 66 51 15 W 45 01 03.5 N 66 51 18 W
9. Porter	une bouée plate verte, marquée S1		45 00 56 N 66 53 24 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4011R/M, 4124R/M, 76019(4011) et 76022(4124). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F98-012-017,040)

***127 BAIE DE FUNDY – RIVIÈRE SAINT-JEAN - Modification à la carte.**

Carte - 4145(Feuille 1)(Partie A-B)(Mactaquac Dam to Nackawic)(NAD 27)(1)

Référence: Avis 714/95.

1. Rayer	le feu		45°56'47".8 N 66°52'13".8 W
----------	--------	--	-----------------------------

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-120)

***137(T) BAIE DE FUNDY - CAMPOBELLO ISLAND - HALFTIDE LEDGE - Réflecteur radar supprimé temporairement.**

Carte (Touchée temporairement) - 4114(NAD 83)(1)

1. Réflecteur radar 44°57'24".9 N 66°56'26".9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4114R/M et 76033(4114) Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-23)

(GCC-F98-070, MPO-A98-112)

***118 BAIE DE FUNDY - RIVIÈRE SAINT-JEAN - KINGS LANDING - COURSER COVE - Bouée.**

Carte - 4145(Feuille 1)(Partie A-B)(Mactaquac Dam to Nackawic)(NAD 27)(1)

1. Rayer la bouée à espar rouge M24 45°52'42" N 66°58'22".5 W

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-F98-150)

***122 FLEUVE SAINT-LAURENT - LES MÉCHINS - Feu.**

Carte (Dernière correction) - 1230(Plan, Les Méchins)(NAD 27)(1)(1138/98)

1. Rayer le feu 49°00'25".2 N 66°58'34".2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1230R/M et 79056(1230). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9)

(GCC-L98-134, MPO-Q98-161)

***116(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE-AUX-GRUES - Profondeur moindre.**

Carte (Qui sera touchée) - 1317(NAD 83)(1)

1. Porter une sonde découvrante de 0 mètre 47°03'15".3 N 70°31'58" W

NOTA: (1) Une nouvelle édition incorporant les renseignements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1317R/M et 79025(1317). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-157)

172(T) ÉTATS-UNIS, CÔTE EST - CAPE COD BAY - Feu remplacé temporairement.

Carte (Touchée temporairement) - LC 4003(NAD 27)(1)

1. FI(3) 14M pour lire FI(3) W R 10M & 6M

42°00'00" N 70°36'06" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4003R/M et 76140(4003). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-2)

(É.U.-W98-041)

***130(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE D'ORLÉANS - SAINT-FRANÇOIS - Profondeurs moindres.**

Carte (Qui sera touchée) - 1317(NAD 83)(1,2)

1. Porter une sonde découvrante de 0 mètre 46°59'50" N 70°48'29" W

2. Porter une sonde découvrante de 0 mètre 46 59 46.3 N 70 48 32.4 W

NOTA: (1) Une nouvelle édition incorporant les renseignements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
 (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1317R/M et 79025(1317). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-158)

***119(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - SAINTE-PÉTRONILLE - Obstruction.**

Carte (Qui sera touchée) - 1317(Continuation A)(NAD 83)(1)

1. Porter une obstruction et la légende Obstn 46°50'42" N 71°06'54" W (env.)

NOTA: (1) De plus amples renseignements seront disponibles à une date ultérieure.
 (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1317R/M et 79082(1317). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-159)

***114(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - LÉVIS - CHANTIER MIL DAVIE - Profondeurs moindres.**

Carte (Qui sera touchée) - 1316(NAD 83)(1-6)

1. Porter 6 mètres 9 décimètres 46°50'06" N 71°09'35" W (env.)

2. Porter 4 mètres 7 décimètres 46 50 00.1 N 71 09 38.6 W

3. Porter 8 mètres 1 décimètre 46 50 02.6 N 71 09 52.3 W

4. Porter 1 mètre 3 décimètres 46 49 52.2 N 71 09 53.4 W

5. Porter	1 mètre 5 décimètres	46 49 54.3 N 71 09 54.5 W
6. Porter	4 mètres 5 décimètres	46 50 00.3 N 71 09 43.7 W

- NOTA:
- (1) La cale sèche flottante qui était amarrée au quai Murphy du chantier naval Mil Davie n'existe plus.
 - (2) Une nouvelle édition incorporant les changements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
 - (3) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1316R/M et 79003(1316). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-137)

***155(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - DONNACONA - Modifications à la carte.**

Carte (Qui sera touchée) - 1315(NAD 83)(1-7)

1. Porter	6 mètres 7 décimètres	46°39'18".9 N 71°45'00".8 W
2. Porter	3 mètres	46 39 26 N 71 44 44.4 W
3. Porter	une roche qui couvre et découvre, avec une sonde découvrante de 0 mètre 3 décimètres	46 39 31.1 N 71 44 55.6 W
4. Rayer	Public	46 40 05 N 71 42 09 W (env.)
5. Porter	7 mètres	46 38 29.9 N 71 43 43.6 W
6. Porter	une roche qui couvre et découvre, avec une sonde découvrante de 4 mètres 6 décimètres	46 39 48.7 N 71 44 07.3 W
7. Porter	13 mètres 4 décimètres	46 38 23.9 N 74 41 37.5 W

- NOTA:
- (1) Une nouvelle édition incorporant les renseignements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
 - (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1315R/M et 79020(1315). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-148)

***151(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - LAC SAINT-PIERRE - LA LONGUE POINTE - Feux.**

Carte (Qui sera touchée) - 1312(NAD 83)(1-6) - 1312(Cartouche, Port de Sorel)(NAD 83) (6)

1. Modifier	FG 11m 14 M pour lire FG 9m 14 M	46°09'38".9 N 72°45'14".3 W
2. Modifier	FG 13m pour lire FG 13m 15 M	46 03 58.3 N 73 01 29.7 W

3. Modifier	FG 27m pour lire FG 27m 15 M	46 04 00.4 N 73 01 07.1 W
4. Modifier	FG 25m pour lire FG 25m 12 M	46 05 03.1 N 72 59 55.7 W
5. Modifier	FG 11m pour lire FG 11m 12 M	46 05 15.2 N 72 59 41.8 W
6. Modifier	Fl 11m pour lire F 11m	46 02 57.5 N 73 06 50.4 W

NOTA: (1) Une nouvelle édition incorporant les renseignements susmentionnés sera disponible à une date ultérieure.
 (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1312R/M, 79129(1312) et 79130(1312). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9)

(TC-L95-033,037,061,063, MPO-Q98-162,164)

***164(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE SOREL - Feu.**

Carte (Qui sera touchée) - 1338(NAD 27)(1)

1. Modifier	Fl to read F	46°02'57".4 N 73°06'52" W
-------------	--------------	---------------------------

NOTA: (1) Une nouvelle carte incorporant le renseignement susmentionné sera disponible à une date ultérieure.
 (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1338R/M et 79010(1338). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9)

(TC-L95-063, MPO-Q98-165)

***152 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE SOREL - Feu.**

Carte - 1350(Feuille 1)(Partie A)(et cartouche, Sorel)(NAD 27)(1)

1. Modifier	Fl 11 m pour lire F 11 m	46°02'57".4 N 73°06'52" W
-------------	--------------------------	---------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1350R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-9)

(TC-L95-063, MPO-Q98-164)

***135 FLEUVE SAINT-LAURENT - SAINT-LAMBERT - Hauteur libre.**

Carte (Dernière correction) - 1409(NAD 83)(1)(1714/98)

1. Modifier	160 ft pour lire 158 ft	45°29'48".9 N 73°31'09".8 W
-------------	-------------------------	-----------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation

"ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1409R/M et 79042(1409). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-163)

***157(T) QUÉBEC - RIVIÈRE DES OUAOUAIS - LAC DES DEUX MONTAGNES - POINTE-CALUMET - Haut-fond.**

Carte (Touchée temporairement) - 1510(Feuille 2(Partie B-C)(Baie de Vaudreuil à/to Laval)(NAD 27)(1)

1. Haut-fond 45°29'40" N 73°57'08" W (env.)

NOTA: (1) Un haut-fond a été signalé dans le chenal entre les bouées HD74 et CAL. De plus amples renseignements seront disponibles à une date ultérieure.
(2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1510R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-141)

***108 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURE NT - CANAL DE BEAUHARNOIS - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 1411(NAD 27)(1)(1545/98) - 1411(Cartouche, Port de Valleyfield)(NAD 27)(1)(1545/98)

Référence: Avis 1311/98.

1. Déplacer la bouée lumineuse rouge C30 de 45°13'20".8 N 74°05'06" W
à 45 13 20 N 74 05 06 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1411R/M, 73022(1411) et 73023(1411). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-170)

***163 FLEUVE SAINT-LAURENT - LAC SAINT-FRANÇOIS - Balise de jour.**

Carte (Dernière correction) - 1413(NAD 27)(1)(1703/98)

Référence: Avis 944/98.

1. Porter une balise de jour de tribord 45°03'20" N 74°32'57" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1413R/M, 73029(1413) et 73030(1413). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-8-5)

(GCC-B98-075, MPO-C98-068)

***167 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - WOODLANDS ISLANDS À WILEY DONDERO
CANAL - Bouées et câble aérien.**

Carte (Dernière correction) - 1414(NAD 27)(1-3)(937/98)

1. Porter	un câble aérien avec une hauteur libre de 37ft	joignant et	44°59'43".8 N 74°57'12".8 W 44 59 42.7 N 74 57 09.8 W
2. Déplacer	la bouée lumineuse verte 49	de à	44 57 48.5 N 74 56 37.5 W 44 57 49.5 N 74 56 29.3 W
3. Déplacer	la boué lumineuse rouge 48A	de à	44 57 57.4 N 74 56 15 W 44 57 56.6 N 74 56 13.3 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1414R/M et 73031(1414). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-180)

***165 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - MARINA BAY - Feu.**

Carte (Dernière correction) - 1434(Partie A-B)(NAD 83)(1)(942/98)

1. Porter	un feu FI R Priv	44°56'05".8 N 75°05'38" W
-----------	------------------	---------------------------

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1434R/M et 73111(1434). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-14)

(GCC-B98-066, MPO-C98-066)

***105 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT – PRESCOTT-OGDENSBURG - Profondeurs.**

Carte (Dernière correction) - 1435(Cartouche, Prescott/Ogdensburg)(NAD 83)(1-4)(943/98)

1. Porter	2 mètres 7 décimètres	44°42'01".5 N 75°29'52" W
2. Porter	5 mètres 2 décimètres	44 42 02.7 N 75 29 50 W
3. Porter	4 mètres 3 décimètres	44 42 09.3 N 75 29 41.7 W
4. Porter	4 mètres	44 42 13.5 N 75 29 35.9 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1435R/M, 73033(1435), 73112(1435) et 73113(1435). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès descourtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-047)

***160 FLEUVE SAINT-LAURENT, CHENAL NORD - Château d'eau.**

Cartes (Dernière correction) - 2018(NAD 83)(1)(1320/98) - LC 2064(1) (U.S. Standard) (1740/98)

1. Rayer le château d'eau 44°12'25" N 76°43'09" W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2018R/M, 2064R/M, 73037(2018), 73038(2018) et 73063(2064). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-195)

***166 VOIE D'EAU TRENT-SEVERN - BALSAM LAKE ET STURGEON LAKE - Bouées.**

Cartes - 2025(Feuille 1)(Partie B-C)(Cameron Lake)(NAD 27)(1-3) - 2026(Feuille 1)(Scugog River)(NAD 27)(4)

1. Rayer la bouée à espar verte N41 44°34'23" N 78°47'27".8 W

2. Rayer la bouée à espar rouge N42 44 34 24 N 78 47 38 W

3. Rayer la bouée à espar verte N43 44 34 23 N 78 47 37.2 W

4. Rayer la bouée à espar verte CP3 44 26 34.6 N 78 43 10.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2025R/M et 2026R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14)

(GCC-B98-069-072, MPO-C98-173)

***161 LAC ONTARIO - HALMILTON HARBOUR - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 2067(NAD 27)(1)(1128/98)

1. Remplacer la bouée à espar verte par une bouée à espar lumineuse verte FI G 43°16'22" N 79°52'11".5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2067R/M et 73003(2067). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-14)

(GCC-B98-073, MPO-C98-067)

***106 LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - WAUBUNO CHANNEL - Profondeurs.**

Carte - 2202(Feuille 3)(Twelve Mile Bay to/à Rose Island)(NAD 27)(1-4)

1. Porter 9 pieds 45°13'31".1 N 80°12'19".8 W

2. Porter 3 pieds 45 13 25.4 N 80 12 25.3 W

3. Porter	1 pied	45 13 24.9 N 80 12 21.7 W
4. Porter	4 pieds	45 12 45 N 80 10 58.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2202R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-175)

***103 LAC HURON - NORTH END - Sondage.**

Cartes (Dernière correction) - 2297(1,2)(1309/98) - 2298(1,2)(631/97)

Référence: Avis 406/94.

Sur certains exemplaires.

1. Rayer	3/4 brasse	45°38'27" N 82°56'03" W
2. Porter	un signe conventionnel de mouillage	45 38 27 N 82 56 03 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 73074(2298) et 73075(2297). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-095)

***107 LAC HURON - NORTH CHANNEL - THESSALON HARBOUR - Rés ultats d'un levé.**

Carte (Dernière correction) - 2251(Cartouche, Thessalon Harbour)(NAD 27)(1,2)(1309/98)

1. Porter	une roche avec une profondeur connue de 1.5 mètres	46°15'14" N 83°33'06".4 W
2. Porter	une obstruction avec une profondeur connue de 0.9 mètre	46 15 14.5 N 83 33 03.2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2251R/M et 73060(2251). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-C98-176)

***104 LAKE OF THE WOODS - DEVILS GAP - Feu et bouées.**

Cartes - 6218(NAD 27)(1-4) - 6212(NAD 27)(4) - 6201(NAD 27)(3)

Référence: Avis 355(P)/92 annulé.

1. Porter	une bouée à espar verte, marquée	49°43'48".5 N 94°28'39" W
-----------	----------------------------------	---------------------------

M13

2. Déplacer la bouée à espar verte E1 de 49 43 46.3 N 94 28 40.4 W
à 49 43 45 N 94 28 44 W

3. Rayer le feu 49 43 51.5 N 94 28 38 W

4. Rayer la bouée à espar rouge AE70 49 41 56 N 94 26 40 W

(AMA8035-10-7-13)

(GCC-D98-037-040, MPO-C98-181)

***101 LAC WINNIPEG - ENTRÉE DE RED RIVER (MAIN CHANNEL) - Bouée.**

Carte - 6242(Feuille 2)(Partie B-C)(Selkirk to Lake Winnipeg)(NAD 27)(1)

1. Rayer la bouée lumineuse rouge X12 50°24'29" N 96°49'02" W

(AMA8035-10-5-13)

(GCC-D98-041, MPO-C98-172)

***102 MANITOBA - LAC WINNIPEG - BIG MOSSY POINT - Feu.**

Carte - 6241(1)

1. Porter un feu FI 24m 7M 53°44'50" N 98°04'23" W

(AMA8035-10-7-13)

(GCC-D98-042, MPO-C98-178)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Labrador et baie d'Hudson, sixième édition, 1988 —

Page 175 — Paragraphe 41, ligne 7 – après «d'eau»
Insérer: — marquée par la bouée lumineuse cardinale Est NK

Page 180 — Paragraphe 123, ligne 8 – après «(0,6 m)»
Insérer: et marquée par la bouée lumineuse NL14

Page 181 — Paragraphe 135, ligne 2 – après «dangereux»
Insérer: — bouée lumineuse de danger isolé NLG

Page 200 — Paragraphe 379, ligne 3 – après **Island**»
Insérer: , portant un **feu** (284.35)

Page 200 — Après le paragraphe 384.1
Ajouter: 384.2 **Alignement lumineux**. — Un alignement lumineux (284.310, 284.320) est placé sur le côté Est de Huntingdon Island; orienté à 264.5°, il fait passer à 0,3 mille au Sud de Red Island, décrite ci-dessous.

Page 201 — Paragraphe 411, ligne 9 – après «mazout.»
Insérer: Un **feu** (284.72) est placé sur l'extrémité du quai.

Page 233 — Après le paragraphe 17
Insérer: 17.1 **Feux**. — Un **feu** (319.07) est placé sur une île située à 1,3 mille à l'ENE de Cape Rouge. Un **feu** (319.08) est placé sur une île située à 2,8 milles au NNE de Red Rock Point.

Page 264 — Après le paragraphe 329
Insérer: 329.1 Un **feu** (324.12), reposant sur une tourelle en treillis portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur la pointe SW d'une île sans nom située à quelque 2 milles au SSW de Pakertuk Island.

(N1/99)

Page 270 — Paragraphe 392, dernière ligne
Ajouter: La **bouée** lumineuse de bâbord NP9 (323.51) est mouillée à quelque 0,8 mille au NNW de la pointe SW de Pigeon Island.

(N1/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 270 — Paragraphe 393, ligne 5 – après **Bay.**»

Insérer: La **bouée** lumineuse de bâbord NT3 (323.52) marque la présence de deux rochers dont le plus haut, émergeant de 0,5 m (2 pi), gît au large de l'extrémité SE de **Bear Island**.

(N1/99)

Page 271 — Paragraphe 396, dernière ligne

Ajouter: La **bouée** lumineuse de bâbord NT1 (323.53) est mouillée à l'extrémité Nord de Tom Gears Run à quelque 0,3 mille à l'Est d'un îlot de 3 m (10 pi) de haut. On a signalé que la zone comprise entre l'îlotet Tuktuinak Island, à faible distance au Nord, assèche.

(N1/99)

Page 271 — Paragraphe 397, ligne 4 – avant **South**»

Insérer: La **bouée** lumineuse de bâbord NP1 (323.54) est mouillée à faible distance à l'Est du rocher asséchant.

(N1/99)

Page 271 — Après le paragraphe 402

Insérer: 402.1 **Big Island** gît du côté Ouest de la «Route normalement naviguée» à quelque 1,1 mille à l'Ouest de l'extrémité NW de Akpiktok Island. Un **feu** (323.55), reposant sur une tourelle en treillis portant une marque de jour rouge et blanche, est placé sur l'extrémité Est de Big Island.

(N1/99)

Page 272 — Avant le paragraphe 407.1, après «5052,» (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 7/98)

Insérer: 5070,

(N1/99)

Page 461 — Index, après «Big Island (baie Makkovik)243»

Insérer: Big Island (baie Voisey).....271

(N1/99)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Nouvelle-Écosse (côte de l'Atlantique) et baie de Fundy, première édition, 1990 —

Page 246 — Supprimer le paragraphe 88

Remplacer par: 88 Le village de Brooklyn abrite une usine de la *Bowater Mersey Paper Co.* Un **alignement lumineux**, orienté à 353,5° et entretenu à titre privé, se trouve sur l'extrémité du terminal, qui porte un grand hangar. Le quai de chargement occupe la face Nord du terminal; d'une longueur de 550 pieds (168 m), il offre une profondeur de 24 pieds (7,3 m). Service de remorqueur, eau et électricité disponibles.

(A1/99)

Page 246 — Paragraphe 90, lignes 1 à 3

Supprimer: «Le ... *Oil.*»

Remplacer par: Le quai de l'usine de transformation de poisson de la *Mersey Seafood* se trouve au fond du havre, du côté Nord.

(A1/99)

Page 332 — Paragraphe 182, ligne 12

Supprimer: SA

Remplacer par: SAA

(A2/99)

Page 339 — Paragraphe 238, lignes 4 à 8

Annuler la correction émise dans l'Édition mensuelle n° 1/98.

Supprimer: «Un ... feu.»

Remplacer par: La **bouée** lumineuse à cloche de mi-chenal S (77.5) est mouillée à 0,7 mille au Sud du feu de Bliss Island.

(A2/99)

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Chapitre II — À la fin du chapitre

Modifier (1996) pour lire (1998) @ 041°, 520 mètres du coin intérieur SW du cadre.

(L68/98)

Page 59 — Paragraphe 118, ligne 3 – après «(6,4 m)»

Insérer: et marqué par la **bouée** lumineuse de bâbord NR3 (229.8)

Page 79 — Paragraphe 14, ligne 5 – avant «La»

Insérer: Un **feu** (216.7) est placé sur l'extrémité du quai.

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page NOTES — Diagramme **POINTE-BASSE**

Ajouter 4₃ @ 028°, 211 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 1₃ @ 047°30', 407 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 0₄ @ 047°, 416 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Remplacer (1997) par (1998) @ 041°, 365 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Remplacer 1₈ par 1₅ @ 046°, 244 mètres du coin intérieur SW du cadre.

(L76/98)

Page NOTES — Diagramme **ÎLE D'ENTRÉE**

Modifier (1997) pour lire (1998) @ 045°, 395 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Remplacer 2₉ par 2₃ @ 059°30', 386 mètres du coin intérieur SW du cadre.

(L72/98)

Page NOTES — Diagramme **GROSSE-ÎLE-NORD**

Modifier 1,6 m (1996) pour lire 1,6 m (1998) @ 066°30', 285 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Modifier 2,2 m (1996) pour lire 2,2 m (1998) @ 056°30', 343 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 0₇ @ 070°30', 217 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 0₃ asséchant @ 077°30', 255 mètres du coin intérieur SW du cadre.

(L80/98)

Page NOTES — Diagramme **GASCONS**

Ajouter 1₅ @ 078°30', 486 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Modifier (1996) pour lire (1998) @ 076°, 467 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 2₇ @ 072°, 426 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Modifier (1996) pour lire (1998) @ 067°30', 424 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 1₆ @ 053°, 306 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 4₅ @ 042°30', 301 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Remplacer 6₁ par 5₅ @ 039°30', 349 mètres du coin intérieur SW du cadre.

(L71/98)

Page NOTES — Diagramme **SAINT-GODEFROI**

Remplacer 1₄ par 0₇ @ 063°, 291 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Modifier 1,0 m (1996) pour lire 1,0 m (1998) @ 053°30', 437 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Supprimer 0₈ @ 050°30', 354 mètres du coin intérieur SW du cadre.
 Ajouter 0₅ @ 051°30', 294 mètres du coin intérieur SW du cadre.

(L77/98)

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

Page 32 — Paragraphe 259, dernière ligne

Ajouter: Un **chenal** balisé conduit depuis les alentours
 de la roche asséchante jusque dans la partie intérieure
 de Roti Bay.

(N2/99)

Page 48 — Paragraphe 52, ligne 4 – après **Point**»

Ajouter: , portant un **feu** (142.5),

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé à Les Escoumins, première édition, 1992 —

Page 48 — Supprimer le paragraphe 122.

(L79/98)

ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, première édition, 1992 —

Page 30 — Paragraphe 124, lignes 10 et 11
Supprimer: «On dispose ... large.»

(L62/98)

Page 31 — **Tableau 2.3 Port de Québec : postes privés**
Supprimer l'information suivante dans la colonne **Remarques** »

Poste	Remarques
75	Cale sèche flottante "Général Georges P. Vanier".

Porter les corrections suivantes dans la colonne **Profondeur** »

Poste	Profondeur m (pi)
73	*8,2 (*27)
75	*6,0 (*20)

(L62/98)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal, première édition, 1992 —

Page 39 — **Tableau 2.4 Quais du port de Montréal (suite)**
Ajouter l'information suivante dans la colonne **Remarques** »

Poste	Remarques
52	Rampe Ro-Ro.

(L58/98)

CEN 300 — Renseignements généraux, Grands Lacs, première édition, 1996 —

Page VIII — Au bas de la page
Supprimer: **Administration**
Remplacer par: **Corporation de gestion**

(C08/98)

Page 26 — Paragraphe 6, ligne 2
Supprimer: 240
Remplacer par: 258

(C08/98)

CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 29 — Paragraphe 39, lignes 8 à 10

Supprimer: «Administration ... 4614. »

Remplacer par: Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, 202, rue Pitt, Cornwall (Ontario), K6J 3P7; téléphone : (613) 932-5170; télécopieur : (613) 932-5037.

(C08/98)

Page 29 — Paragraphe 40, ligne 3

Supprimer: Administration

Remplacer par: Corporation de gestion

(C08/98)

CEN 304 — Detroit River, Lac Sainte-Claire, St. Clair River, première édition, 1996 —

Page 23 — Après le paragraphe 50

Ajouter: 50.1 Une **prise d'eau submergée** déborde de 0,4 mille la rive à 0,9 mille au Nord de l'embouchure de Thames River; le caisson à l'extrémité de la conduite est couvert de 3 pieds (0,9 m) d'eau.

(C18/98)

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

11	Branch St. Mary's - Bouée lumineuse MB3	46 52 40 53 56 52.7	Fl G 4s	Espar verte, marquée "MB3".	À longueur d'année.	Carte:4842 170/99
128.6	Fish Rock - Bouée lumineuse V28	47 31 19.2 56 08 42	Fl R 4s	Espar rouge, marquée "V28".		Carte:4644 131/99
133.11	Roti Bay - Bouée lumineuse VR1	47 47 12.4 55 51 46.1	Fl G 4s	Verte, marquée "VR1".		Carte:4644 131/99
133.12	Roti Bay - Bouée lumineuse VR2	47 47 29.5 55 51 39.7	Fl R 4s	Rouge, marquée "VR2".		Carte:4644 131/99
133.13	Roti Bay - Bouée lumineuse VR3	47 47 35.3 55 52 07.4	Fl G 4s	Verte, marquée "VR3".		Carte:4644 131/99
133.14	Roti Bay - Bouée lumineuse VR4	47 47 47.5 55 52 22.4	Fl R 4s	Rouge, marquée "VR4".		Carte:4644 131/99
133.15	Roti Bay - Bouée lumineuse VR5	47 47 43 55 52 25	Fl G 4s	Verte, marquée "VR5".		Carte:4644 131/99
133.16	Roti Bay - Bouée lumineuse VR7	47 47 59.1 55 52 50.1	Fl G 4s	Verte, marquée "VR7".		Carte:4644 131/99
133.17	Roti Bay - Bouée lumineuse VR6	47 48 11 55 53 07.1	Fl R 4s	Rouge, marquée "VR6".		Carte:4644 131/99
133.18	Roti Bay - Bouée lumineuse VR9	47 48 19.7 55 53 34.7	Fl G 4s	Verte, marquée "VR9".		Carte:4644 131/99
142.5	Bay de Loup Point	47 37 19.5 57 33 07	Fl W 4s	22.7	Tour à claire-voie, bandes horizontales rouges et blanches. 4.9	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s À longueur d'année.	Carte:4637 115/99
216.5	West Shoal - Bouée lumineuse XB2	51 11 18 56 47 47	Fl R 4s	Espar rouge, marquée "XB2".	Saisonnier.	Carte:4667 142/99
216.6	East Shoal - Bouée lumineuse XB1	51 11 20 56 47 41	Fl G 4s	Espar verte, marquée "XB1".	Saisonnier.	Carte:4667 142/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE – Suite

216.7	Black Duck	51 11 49 56 47 53	Fl R 4s	Tour. 2.4	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s Carte:4667 142/99
229.8	<i>The Louse - Bouée lumineuse NR3</i>	51 42 10.2 56 25 09	Fl G 4s	Verte, marquée "NR3".	 Carte:4669 109/99
280.03	<i>Old King - Bouée lumineuse cardinale Est NK</i>	53 07 46.8 55 43 14	Q(3) W 10s	Noire, jaune et noire, marquée "NK".	Saisonnier. Carte:4702 169/99
280.13	<i>Walker Island - Bouée lumineuse NL14</i>	53 18 48.6 55 45 09	Fl R 4s	Rouge, marquée "NL14".	Saisonnier. Carte:4703 159/99
280.15	<i>Gushue Rock - Bouée lumineuse NLG</i>	53 21 07 55 44 09	Fl(2) W 5s	Noire, rouge et noire, marquée "NLG".	Saisonnier. Carte:4744 159/99
284.31	Sandwich Bay - alignement	53 46 20.7 56 51 21.5	F R	13.1	Mât carré. 10.9	À longueur d'année.
284.32		264°31' 365.8 m du feu antérieur.	F R	27.2	Mât carré. 9.4	À longueur d'année.
284.35	Leading Mark Island	53 45 30 57 03 59.4	Fl G 4s	8.9	Tour, bandes horizontales vertes et blanches. 3.7	Lum. 0.5 s, obs. 3.5 s À longueur d'année. Carte:5138 145/99
284.72	Cartwright, quai	53 42 11 57 01 16.5	Fl R 4s	3.4	Mât cylindrique. 2.1	Lum. 0.5 s, obs. 3.5 s À longueur d'année. Carte:5138 144/99
284.96	Snack Cove	53 47 39.2 56 48 11.5	Fl W 4s	23.6	Tour à claire-voie, bandes horizontales rouges et blanches. 3.7	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s À longueur d'année. Carte:5138 141/99
319.07	Pigeon Island	54 40 22.2 57 29 52.8	Fl W 4s	37.4	Tour, bandes horizontales rouges et blanches. 3.6	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s À longueur d'année. Carte:5043 100/99
319.08	Duck Island	54 43 40.8 57 41 21	Fl W 4s	8.4	Tour, bandes horizontales rouges et blanches. 3.6	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s À longueur d'année. Carte:5043 100/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE –Suite

322.02	Cant Island	55 38 21 60 23 48	Fl W 4s	22.1	Tour; marque de jour rouge et blanche. 3.7	Carte:5047 Éd. 01/99
323.29	South Tikigakjuk Island	55 48 19.7 60 29 15.3	Fl G 4s	37.3	Tour; marque de jour verte et blanche. 3.7	Carte:5048 Éd. 01/99
323.51	Pigeon Island - Bouée lumineuse NP9	56 02 20.7 61 14 23.4	Fl G 4s	Espar verte, marquée "NP9".	Saisonnier. Carte:5049 124/99
323.52	Tom Gear's Run - Bouée lumineuse NT3	56 05 47.4 61 15 06	Fl G 4s	Espar verte, marquée "NT3".	Saisonnier. Carte:5049 124/99
323.53	Tom Gear's Run - Bouée lumineuse NT1	56 07 18.6 61 12 36	Fl G 4s	Espar verte, marquée "NT1".	Saisonnier. Carte:5049 124/99
323.54	Perrett's Tickle - Bouée lumineuse NP1	56 08 51 61 14 37.5	Fl G 4s	Espar verte, marquée "NP1".	Saisonnier. Carte:5049 124/99
323.55	Big Island	56 13 20.7 61 19 29.8	Fl W 4s	22.1	Tour, marque de jour rouge et blanche. 3.7	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s Carte:5049 124/99
324.12	Nameless Island	56 08 14.6 60 57 57.9	Fl W 4s	23.0	Tour, marque de jour rouge et blanche. 3.7	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s Carte:5049 124/99
341.8	Sams Rock - Bouée lumineuse DP6	49 29 48 55 41 54	Fl R 4s	Espar rouge, marquée "DP6".	Saisonnier. Carte:4591 171/99

ATLANTIQUE

70.5	Mohawk Ledge - Bouée lumineuse cardinale Nord SAA	45 02 31.7 66 54 08	Q W 1s	Noire et jaune, marquée "SAA".	À longueur d'année. Carte:4124 112/99
77.5	Bliss Island - Bouée à cloche lumineuse de mi- chenal S	45 00 24.6 66 51 15.6	Mo(A) W	Rouge et blanche, marquée "S".	À longueur d'année. Carte:4124 112/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE - Suite

763	Portnova - Bouée à sifflet lumineuse J10	SE. de l'île Portnova. 45 55 38.2 59 46 10.5	FI	R	4s	Rouge, marquée "J10".	Saisonnier.	Carte:4377 Éd. 01/99
764	Bar Reef - Bouée à cloche lumineuse JJ3	À l'Est de la roche Helen. 45 58 59.9 59 46 56.8	FI	G	4s	Verte, marquée "JJ3".	Saisonnier.	Carte:4377 Éd. 01/99
764.5	Black Rock - Bouée lumineuse JJ11	45 59 46.9 59 50 01.9	FI	G	4s	Verte, marquée "JJ11".	Saisonnier.	Carte:4377 Éd. 01/99
765	Mad Dick Rock - Bouée à cloche lumineuse JJ6	Au Sud du rocher. 45 59 59.1 59 49 21.5	FI	R	4s	Rouge, marquée "JJ6".	Saisonnier.	Carte:4377 Éd. 01/99
765.1 H745.6	Main-à-Dieu Harbour	46 00 13.5 59 50 21.9	FI	R	4s	6.1	5	Mât à claire-voie, partie inférieure fermée. 3.0	À longueur d'année.	Carte:4377 Éd. 01/99
765.3 H745.4	Battery Point (Main-à-Dieu)	46 00 17.7 59 50 27.2	FI	G	12s	4.3	7	Mât à claire-voie. 3.0	Lum. 2 s; obs. 10 s À longueur d'année.	Carte:4377 Éd. 01/99
765.4 H745	Moque Head	46 00 25.4 59 49 21.7	F	W		6.1	12	Mât à claire-voie, partie inférieure fermée. 6.1	À longueur d'année. Cornet - Son 3s; sil. 27s Le cornet est orienté à 070°.	Carte:4377 Éd. 01/99
766 H744	Main-à-Dieu	Pointe Ouest de l'île Scatarie. 46 00 13.6 59 47 41	FI	W	4s	24.7	7	Tour blanche, deux bandes horizontales rouges. 9.6	À longueur d'année.	Carte:4377 Éd. 01/99
835.8	McPhee Island - Bouée lumineuse E3	45 56 28.8 60 32 12.4	FI	G	4s	Verte, marquée "E3".	À longueur d'année.	Carte:4279 Éd. 01/99
836	MacRae Island - Bouée lumineuse D11	45 42 24.5 61 05 29.8	FI	G	4s	Verte, marquée "D11".	Saisonnier.	Carte:4279 Éd. 01/99
836.1	Poor Point - Bouée lumineuse D1	45 46 40.5 60 56 29	FI	G	4s	Verte, marquée "D1".	À longueur d'année.	Carte:4279 Éd. 01/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE - Suite

837	<i>Paddle Shoal - Bouée lumineuse DA2</i>	45 48 17.4 60 57 49.4	Fl R 4s	Rouge, marquée "DA2".	Saisonnier.	Carte:4279 Éd. 01/99
838 H832	Cameron Island	Extrémité NE. de l'île. 45 48 51 61 00 25.3	Fl G 4s	9.3	5	Support blanc. 8.4	Saisonnier.	Carte:4279 Éd. 01/99
838.4 H833	Clarke Cove, quai	Sur le quai. 45 49 12.4 61 02 20.6	F R	4.2	9	Mât à claire-voie, partie inférieure fermée. 3.8	Saisonnier.	Carte:4279 Éd. 01/99
839	<i>Kelly Shoals - Bouée lumineuse Q35</i>	À l'Ouest des hauts- fonds. 45 46 10.6 60 49 25.7	Fl G 4s	Verte, marquée "Q35".	Saisonnier.	Carte:4279 Éd. 01/99
1333 H1601	West Bathurst - alignement						Rayer du Livre.	
1334							Carte:4920 Éd. 01/99	
1507.7	<i>Sandy Hook Channel - Bouée lumineuse YM9</i>	47 16 30.7 61 44 00.2	Fl G 4s	Verte, marquée "YM9".	Saisonnier.	Carte:4951 123/99
1563.2	<i>Rochers au Cormoran - Bouée lumineuse SADO</i>	49 30 04.4 60 04 01.9	Fl(5) Y 20 s	Jaune.		Carte:4025 136/99
1698 H2030	Le Gros Méchins, quai						Rayer du Livre.	Carte:1230 122/99
1895.6 H2256	Cap Rouge - alignement	47 07 30 70 42 06	F Y	31.7	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange fluorescent. 11.3	À longueur d'année. Rayer le feu de secours.	
1895.7 H2256.1		221°13' 1025m du feu antérieur.	F Y	57.6	Tour à claire-voie carrée, marque de jour orange fluorescent. 8.2	À longueur d'année.	Carte:1317 Éd. 01/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE - Suite

2133.7 H2403	Baieville - Feu de direction	46 09 38.8 72 45 15.9	F G	9.0	14	Mât cylindrique blanc, marque de jour rectangulaire lattée orange fluorescent. 7.5	Visible sur le relèvement 139°49'. Fonctionne de nuit seulement. À longueur d'année. Carte:1312 151(P)/99
2153.3 H2411	Courbe Maskinongé	Côté Sud. 46 09 24.4 72 56 28.6	Iso Y 2s	13.9	7	Tour cylindrique, bandes horizontales rouges et blanches. 4.0	Fonctionne de nuit seulement. Visible 360°. À longueur d'année. Réflecteur radar. Carte:1312 Éd. 01/99
2168 H2416	Île des Barques - Alignement	Extrémité Est de l'île. 46 05 15.2 72 59 41.8	F G	11.4	12	Tour carrée blanche, marque de jour rectangulaire orange fluorescent. 5.4	Fonctionne de nuit seulement. Visible sur l'alignement. Réflecteur radar. À longueur d'année.
2169 H2416.1			F G	25.2	12	Tour blanche, marque de jour rouge fluorescent, bande verticale noire. 20.8	Fonctionne de nuit seulement. Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Carte:1312 151(P)/99
2180 H2424	Île du Moine - alignement	Extrémité Ouest de l'île. 46 03 58.3 73 01 29.7	F G	13.0	15	Tour blanche, marque de jour orange fluorescent. 12.4	Fonctionne de nuit seulement. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
2181 H2424.1			F G	27.4	15	Tour à claire-voie carrée; marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 17.5	Fonctionne de nuit seulement. Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Carte:1312 151(P)/99
2183.8 H2429	Sorel, dock 2	Coin NW. du dock. 46 02 57.4 73 06 52	F W	10.8	Mât cylindrique blanc. 4.7	Lum. pér. 5 s À longueur d'année. Carte:1350 152/99
2272.9	Bouée de renseignement lumineuse DOUA-1	45 00 47 73 12 09.5	Fl Y 4s	Orange et blanche, marquée "DOUA-1".	Carte:Nil 156/99
2272.91	Bouée de renseignement lumineuse DOUA-2	45 00 49 73 10 50	Fl Y 4s	Orange et blanche, marquée "DOUA-2".	Carte:Nil 156/99
2272.92	Bouée de renseignement lumineuse DOUA-3	45 00 52.5 73 06 44	Fl Y 4s	Orange et blanche, marquée "DOUA-3".	Carte:Nil 156/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE - Suite

2274 H2450	Course de l'île Dupas - alignement	Côté Est de l'île aux Cochons. 46 03 27.8 73 09 24.6	F	G	13.9	Édifice carré blanc, marque de jour orange fluorescent, bande verticale noire. 2.7	Feu de secours de nuit. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
2275 H2450.1		015°07' 624.8m du feu antérieur.	F	G	25.4	Tour à claire-voie rouge, marque de jour lattée orange fluorescent, bande verticale noire. 16.8	Feu de secours de nuit. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.

**Carte:1312
Éd. 01/99**

EAUX INTÉRIEURES

65	Bouée lumineuse C30	45 13 20 74 05 06	Fl	R	4s	Rouge, marquée "C30".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.
									Carte:1411 108/99
223.5	Bouée lumineuse 48A (É.-U.)	44 57 56.6 74 56 13.3	Fl	R	4s	Rouge, marquée "48A".	Entretenu par "St. Lawrence Seaway Development Corporation". À longueur d'année.
									Carte:1414 167/99
224	Bouée lumineuse 49 (É.-U.)	44 57 49.5 74 56 29.3	Fl	G	4s	Verte, marquée "49".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.
									Carte:1414 167/99
240.5	Entrée de Chrysler Marina	44 56 05.8 75 05 38	Fl	R	4s	3.0	Mât. 2.0	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s Entretenu par "Chrysler Park Marina".
									Carte:1434 165/99
337.5	Hamilton Harbor - Bouée lumineuse	43 16 22 79 52 11.5	Fl	G	4s	Espar verte.	Entretenu par Hamilton Harbour Commission.
									Carte:2067 161/99
491	Scotch Bonnet Island	Sur un îlot, SW. de l'île Nicholson. 43 53 58 77 32 33.7	Fl	W	4s	23.0	5	Tour à claire-voie blanche. 19.1	À longueur d'année.
									Carte:2060 Éd. 01/99
1259.5	Bouée lumineuse H216								Rayer du Livre.
									Carte:1511 Éd. 01/99
1264	Bouée lumineuse H239								Rayer du Livre.
									Carte:1511 Éd. 01/99
1264.5	Bouée lumineuse H241								Rayer du Livre.
									Carte:1511 Éd. 01/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES - Suite

1270	Bouée lumineuse H255						Rayer du Livre. Carte:1511 Éd. 01/99		
1290.4	Bouée lumineuse H377						Rayer du Livre. Carte:1511 Éd. 01/99		
1290.9	Bouée lumineuse H385						Rayer du Livre. Carte:1511 Éd. 01/99		
1291.5	Bouée lumineuse H393						Rayer du Livre. Carte:1511 Éd. 01/99		
1293.7	Bouée de bifurcation lumineuse Way						Rayer du Livre. Carte:1511 Éd. 01/99		
1294.8	Bouée lumineuse H432						Rayer du Livre. Carte:1511 Éd. 01/99		
1295.8	Bouée lumineuse H444						Rayer du Livre. Carte:1511 Éd. 01/99		
1473	Devils Gap (Head)						Rayer du Livre. Carte:6218 104/99		
1563.5	Embouchure de Red River - Bouée lumineuse X12						Rayer du Livre. Carte:6242 101/99		
1625	Big Mossy Point	53 44 50 98 04 23	Fl	W	4s	24.0	7	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 9.1	Lum. 0.5s; obs. 3.5s Carte:6241 102/99
1796	The Ramparts (Mille 672.4) – alignement	NE. de Spruce Island. 66 09 13 128 57 39	F	W		62.0	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour orange, bande verticale blanche. 6.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
1797		209° 167.6m du feu antérieur.	F	W		64.0	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour orange, bande verticale blanche. 18.3	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Carte:6421 Éd. 01/99

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau-teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	--	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES - Suite

1797.8	Mille 715.6 – alignement	66 32 44 129 14 22	F W	38.1	Tour carrée, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 6.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
1797.9		279° 185.9m du feu antérieur.	F W	44.5	Tour carrée, marque de jour rouge, bande verticale blanche. 10.7	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.

Carte:6422
Éd. 01/99

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____
_____ Navire (ou adresse) _____
_____ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie
et l'adresse du siège social: _____
_____ Emplacement général: _____
Objet: _____
Position approx : _____ de latitude _____ de longitude _____
Carte utilisée pour le pointage: _____ (corrigée
d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 19_____)
Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____
Détails aux complètes (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Aides maritimes,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements
concernant des aides à la navigation
ou le Livre des feux, des bouées
et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de
danger (ou apparence de danger)
à la navigation, ou lorsque des
corrections aux Instructions
Nautiques semblent nécessaires.